



Années 2023

Saint Alban Auriolles

Bulletin
municipal
n°22

En ligne sur www.santalbanauriolles.com



© Nicolas

INFO MAIRIE

Pour recevoir la newsletter de la mairie (lettre d'information sur les coupures d'eau, coupures d'électricité, festivités...)

inscrivez-vous par mail à accueilmairie@santalbanauriolles.com ou directement en mairie.

Notre site internet :

www.santalbanauriolles.com ainsi que notre page Facebook (mairie de Saint Alban Auriolles) sont également à votre disposition pour vous tenir informés, n'hésitez pas à les consulter !



St-ALBAN-sous-SAMPZON (Ardèche) — Vue générale
Le Rocher de Sampzon

ÉQUIPE MUNICIPALE

Nicolas CLÉMENT
Maire

Jean-Claude LUCENAY
1^{er} Adjoint

Lison BOICHUT
2^{ème} Adjointe

Claude BESSET
3^{ème} Adjoint

Cédric BEAUMEL
Conseiller

Anais BOURA
Conseillère déléguée

Hélène CAMBERLEIN MARCHAL
Conseillère

Émeric CHAMONTIN
Conseiller

Gilles DEVANCIARD
Conseiller

Vincent JAUZION GRAVEROLLE
Conseiller délégué

Jérémy LÈBRE
Conseiller

Lorraine SEGRETO
Conseillère déléguée

Michel SERRE
Conseiller

Max THIBON
Conseiller

Carole VANESSE
Conseillère déléguée

Martine VERDIER
Secrétaire Générale

ACCUEIL MAIRIE ET URBANISME

Mylène DEVERT

SERVICE TECHNIQUE
Responsable
Yoann ADAMOLI

Agent(s) :
Yann DUBOIS
Erik BARBOT

SERVICE CULTURE
Responsables :
Renaud MARC
Gaultier MAILLARD

Temporaire :
Nadine GIANGIORDANO

AGENCE POSTALE
Responsable :
Marylise SERRE

Remplacement :
Gaultier MAILLARD

SERVICE SCOLAIRE

Nadine GIANGIORDANO

Karine BONNAURE

Anne RICH
Yann DUBOIS

ATSEM :
Ophélie DELATTRE

Sophie SUBERCAZE

BIBLIOTHÈQUE

Julie KAPLER

LE MOT DU MAIRE



SOMMAIRE

Organigramme	1
Le mot du maire	3
État civil.....	5
Délibérations des conseils municipaux.....	7
Finances communales	9
Travaux réalisés (dont Urbanisme).....	12
Vie communale	17
Projets 2024.....	30
Les associations	34
Prévention.....	38
Démarches administratives.....	42
Infos syndicats	46
Infos diverses.....	49
Mot opposition.....	51

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Vous avez été nombreux à vous déplacer dans notre nouvelle salle des fêtes lors de mes vœux à la population le dimanche 28 janvier. Je réitère mes remerciements pour votre venue.

Mais, avant toutes choses, je voudrais ici rendre hommage à deux personnes qui nous ont quittés au cours de cette année :

- Le 2 juin, c'est notre première adjointe qui nous a quittés à l'aube de ses 81 ans, Anne-Marie Dautelle.
- Le 23 juillet, ce fut au tour de Dave de partir, trop tôt, à seulement 66 ans, employé communal depuis 1995.

L'ouverture de notre salle des fêtes est enfin arrivée ! Rappelons que les travaux ont débuté en septembre 2019... Après le passage de la commission de sécurité le 13 décembre 2023, le bal des manifestations publiques a débuté dès le dimanche 18 décembre avec le retour du traditionnel repas des aînés qui a rassemblé par moins de 120 convives. Le nom officiel de ce nouvel espace est « salle intergénérationnelle », dénomination quelque peu générique. C'est pourquoi je solliciterai la population pour le choix d'un nom de baptême en lien avec notre territoire.

Cette année 2023 est encore une année essentiellement de dossiers. Leurs montages sont chronophages : permis de construire pour la réhabilitation de l'Atelier Relais (anciens locaux du traiteur Philippe Abrinès) pour l'accueil des kinés, de quatre assistantes maternelles et de la bibliothèque municipale ; conventions avec

une douzaine de propriétaires pour la création de jardins familiaux sous le village de Saint-Alban ; finalisation des dossiers avec le SDE07 pour l'extinction des lumières dans le cadre de la transition énergétique (ce qui permettra de faire des économies et de diminuer la pollution lumineuse afin de préserver la biodiversité), ainsi que pour la réalisation d'un audit énergétique de l'école ; diagnostic et étude pour la mise en place de la vidéo protection ; finalisation du dossier concernant l'installation de deux citernes en bois de 120 m³ chacune afin de protéger les biens et les personnes au-dessus des quartiers de la Barnerie et de Silhol ; réflexions sur l'agrandissement du cimetière de Saint-Alban avec le choix d'un hydrogéologue pour une étude de sol ; choix techniques pour la réhabilitation du carriou ; enfouissement dans la route départementale 208 de la ligne de moyenne tension qui traverse le quartier d'Authijol jusqu'à Labeaume ; recherche d'un espace pour accueillir les camping-cars ; sauvegarde de l'oratoire Notre-Dame... les dossiers ne manquent pas comme vous allez le constater à la lecture de ce nouveau numéro du bulletin municipal.

De nombreuses actions ont cependant pu être réalisées : réfection de la rue Marius Perbost le long de la salle des fêtes avec la réalisation d'un trottoir ; réaménagement du chemin en terre des Granges ; aménagement de la rue du Dr Chalvet pour une mise en sécurité des enfants de notre école avec une mise en

sens unique, un stationnement minute pour les parents, un marquage au sol de lignes en résine pour faire ralentir les voitures, une limitation à 20 km/h; mise en agglomération du hameau des Bouchets et pose de deux radars pédagogiques; multiplication des distributeurs de sacs à crotte de chien et de poubelles; aménagement de la place Victor Hugo, pose de deux bancs et de deux poubelles; pose d'un banc devant la boulangerie permettant ainsi à nos aînés notamment de se reposer face à la longue file d'attente devant notre boulangerie; installation au City-Park de deux tables de pique-nique en bois sous le calabert réalisé par nos agents; ouverture au prêt gratuit pour les habitants de la commune de vélos à assistance électrique...

Nous sommes par ailleurs très attentifs à la vie associative, élément structurel de la vie du village. C'est pourquoi, je rappelle que dès notre arrivée en 2020 nous avons mis gratuitement à leur disposition un espace de 120 m². Dans cette même politique de soutien au monde associatif, nous mettons à disposition la nouvelle salle des fêtes toujours gracieusement.

La culture et le lien social sont toujours au cœur de nos préoccupations. Les actions dans ce domaine passent par un accès gratuit à notre bibliothèque municipale et surtout son déménagement avec un vrai et beau projet culturel, éducatif et social, sans oublier un soutien fort

au festival « Théâtre au Musée » au mois d'août au Mas Daudet. C'est aussi la découverte ou la redécouverte du patrimoine bâti médiéval avec l'ouverture des portes du château de Beaumefort lors du week-end du 14 au 15 octobre.

Autre thématique importante: l'urbanisme. Le chantier du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a débuté en 2017. Aujourd'hui les données alimentant ce chantier sont anciennes et obsolètes au regard de loi Climat et Résilience de 2021, mettant de fait ce dossier en sommeil. Cependant, la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche s'est engagée dans la mise en place d'un PLUi compatible avec cette nouvelle loi. Une approbation est prévue avant la fin du mandat. Comme annoncé lors de mes vœux, la commission urbanisme se prononcera sur ce sujet au cours de ce premier semestre.

Les finances sont à nouveau se-reines, ce qui nous permet de ne pas augmenter les taux de la part communale des contributions directes. Il convient cependant de rester vigilant.

Dans le domaine de l'économie, nous ne sommes que des facilitateurs, des soutiens dans des projets dont les initiateurs sont privés. Alors oui, j'accompagne toute nouvelle activité économique qui pourrait s'installer sur notre territoire. Et oui je soutiens la création d'un petit restaurant en cœur de village sur la place de l'église: preuve que notre village est attractif; et à nous élus in-

combe la responsabilité de faire vivre notre village.

Je pourrais encore citer d'autres actions menées par notre équipe mais il faut garder un peu de suspense pour la lecture de ce bulletin municipal.

Tout cela ne pourrait se faire sans une équipe municipale motivée et une équipe d'agents municipaux présentes. Merci à eux pour leur disponibilité et leur engagement.

Ce mandat de proximité me tient à cœur et je reste fidèle à mon implication dans la vie de notre commune en menant des actions variées.

Les dossiers et les projets ont été nombreux en 2023. Tous les domaines sont appréhendés: économie, environnement, social, sécurité, qualité de vie. Certaines concrétisations devraient voir le jour tout au long de cette année 2024.

Enfin, juste un mot pour dire bienvenue à Cassandra et Jean-François, les nouveaux propriétaires de la boulangerie hébergée dans un local communal.

Je vous donne rendez-vous pour le dernier dimanche de janvier pour faire un bilan de ces actions et avoir le plaisir de vous retrouver dans notre salle des fêtes.

*Votre dévoué Maire,
Nicolas CLEMENT*

Opportunité Publicitaire dans le Bulletin Municipal

Vous souhaitez booster la visibilité de votre entreprise ?

Réservez un encart publicitaire dans notre bulletin municipal !

Envoyer un mail à accueilmairie@santalbanauriolles.com pour plus d'informations.

Ainsi, les entreprises de la commune sont listées sur le site internet.

Si vous n'y apparaissez pas encore, n'hésitez pas à nous contacter.

HOMMAGES

Dave, employé communal pendant 27 ans à Saint-Alban-Auriolles

David SWEETING, connu sous le nom de « Dave », a choisi l'Ardèche comme lieu de résidence à la fin des années 1980. Après avoir travaillé dans le secteur agricole de 1991 à 1995, il a rejoint la commune en tant qu'agent contractuel le 1^{er} août 1995, pour ses compétences techniques polyvalentes.

Titularisé en 2001, il s'est distingué par sa rigueur et sa disponibilité. Apprécié de tous, Dave a également assuré la surveillance des enfants de l'école pendant la pause méridienne. Son départ le 23 juillet 2023, à l'âge de 66 ans, laisse un vide au sein de la commune.

Nous exprimons nos condoléances à sa famille et à ses proches.



Anne-Marie Dautelle, première adjointe femme à Saint-Alban-Auriolles de 2020 à 2022

Anne-Marie Dautelle, avocate de formation au parcours résolument révolutionnaire.

Son engagement total dans le social et à la bibliothèque municipale témoigne de sa force de caractère. Malgré les obstacles du patriarcat dans sa jeunesse, elle a quitté un grand cabinet parisien pour rebondir avec détermination. Anne-Marie, joyeuse et franche, laisse un souvenir émouvant lors de cérémonies officielles, exprimant sa sensibilité lors de la pose de la gerbe en hommage à son père résistant maquisard. Merci pour ta présence, ton engagement et ton implication.

Elle nous a quittés le 2 juin 2023, à l'aube de ses 81 ans.

ÉTAT CIVIL

2023

► NAISSANCES

Camille Julia Christelle PEUCH *le 23 janvier*
Nathan HÔ *le 5 février*
Arthur KOSOWSKI CHARTRON *le 10 mai*
Esteban Samson Pierrot BRUNEL *le 28 juin*
Côme, Denis, Laurent BROCHARD *le 9 juillet*
Léopold Jacques Gérard DELAUNAY *le 25 août*
Romy Frédérique Renée MONDON *le 6 novembre*

► MARIAGES

Ghislaine Jacqueline LECHIEN
et Christophe Henri TOURRE *le 28 janvier*
Lauriane Maguy Josette LARDENET
et Jean-Baptiste Gérard DELAUNAY *le 16 juin*
Jessica Cindy Jenny TRAVIER
et Thomas Marc Louis CHAMONTIN *le 17 juin*
Nelly COMBE et Alan LACAND *le 17 juin*
Nolwenn Clémence Natasha ALLAIS
et Romain Michel CORDIER *le 24 juin*
Corinne Elise SUSZKA
et Ronan Jean-Louis BRUSQ *le 24 juin*
Alicia LORRE
et Abraham Hainline GERSON *le 1^{er} juillet*
Emilie Fabienne BOULLE
et Daniel Maurice MENA *le 30 septembre*



Oui

► DÉCÈS

Michel CUBEL *le 9 janvier*
Janine Marie Thérèse TOUREL
née LAVAL *le 11 janvier*
Jacqueline Madeleine Marie MONNET
née GEVAUX *le 4 février*
Erick RODRIGUES DA CRUZ *le 5 février*
André René BENOIT *le 10 février*
Jean-Pierre Marcel Roch BORTINO *le 25 mars*
Elise Marie-José NIBART née RICCIARDI *le 7 avril*
Serge RODRIGUES DA CRUZ *le 22 avril*
Nicole Marie Thérèse CHARRIERE *le 7 mai*
Anne-Marie Odette DAUTELLE née FAUCON *le 2 juin*
Agnès LÈBRE née GEYER *le 7 juin*
Marie-Thérèse Jacqueline FAYOLLE
née ALBERTON *le 12 juin*
Gérard Lucien HERVET *le 25 juin*
Lucie Corinne Marie-Anne QUILLIO *le 5 juillet*
Louise Georgette Roberte DELACROIX
née DUCROS *le 13 juillet*
David Graham SWEETING *le 23 juillet*
Nicole Raymonde ZANON née SIMOND *le 24 août*
Ole Fred ROPER *le 15 septembre*
Céline CLABAU *le 21 octobre*
Monique Mauricette DELTCHIEFF
née RENVOISÉ *le 29 octobre*
Louise CAMUS née YOUSOUFIAN *le 31 octobre*
Juliette Marcelle ALLARY née GINER *le 3 novembre*
Joseph Émile GRANGE *le 18 novembre*
Luciane Hortense DECRAENE
née CHASSIGNOLE *le 23 novembre*
Bernard Jean Marcel AUTAJON *le 26 novembre*



DÉLIBÉRATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Année 2023

Conseil municipal du 8 mars 2023

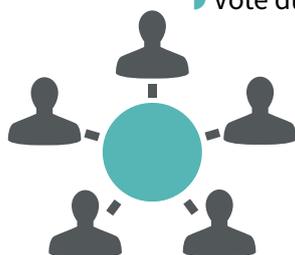
- ▶ Autorisation d'engagement des crédits d'investissement avant le vote du budget 2023.
- ▶ Marché public - Salle intergénérationnelle: Lot 2: Gros œuvre - avenant financier n°2. RPI du Chassezac: Participation financière pour la classe découverte – Cycles 2 et 3.
- ▶ Demande de subventions 2023 : Compagnie « les affamés ».
- ▶ Adoption des tarifs de la billetterie du musée Alphonse Daudet pour l'année 2023.
- ▶ Musée Daudet: Convention de dépôt-vente entre l'association « Détente et Création » et la commune de St Alban-Auriolles pour la période du 01/03/2023 au 28/02/2024.
- ▶ Suppression du budget annexe « Atelier- Relais » - (51502).
- ▶ Création du budget annexe « gestion des biens immobiliers mis en location par la commune ».
- ▶ Modification des statuts de la communauté de communes: Prise de compétence « restauration collective ».
- ▶ Modification des limites de l'agglomération de la commune au hameau « les Bouchets ».
- ▶ Renouvellement des membres des commissions communales:
- ▶ Finances - Aménagement du territoire communal - Environnement et patrimoine – Ecoles et jeunesse Communication – Qualité de vie.

Conseil municipal du 23 mars 2023

- ▶ Délibération fixant le nombre d'adjoints au Maire.
- ▶ Délibération fixant le montant des indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués.
- ▶ Adoption des comptes de gestion du receveur pour l'exercice 2022 : Budget Principal (S1500).
- ▶ Adoption des comptes de gestion du receveur pour l'exercice 2022 : Budget annexe Boutique Musée (51501).
- ▶ Adoption des comptes de gestion du receveur pour l'exercice 2022 : Budget Atelier-Relais (51502). Adoption des comptes de gestion du receveur pour l'exercice 2022 : Budget Point-Pressé (51503).
- ▶ Vote du compte administratif exercice 2022 : Budget Principal (S IS 00).
- ▶ Vote du compte administratif exercice 2022 : Budget Annexe Boutique Musée (51501).
- ▶ Vote du compte administratif exercice 2022 : Budget Atelier-Relais (5 IS 02).
- ▶ Vote du compte administratif exercice 2022 : Budget Point-Pressé (51503).
- ▶ Vote affectation résultat: Budget Principal (51500).
- ▶ Vote affectation résultat: Budget Annexe Boutique Musée (S1S01).
- ▶ Vote affectation résultat: Budget Atelier-Relais (51502).
- ▶ Vote affectation résultat: Budget Point-Pressé (51503).
- ▶ Vote des taux d'imposition 2023.

Conseil municipal du 13 avril 2023

- ▶ Association « Entente Sportive St- Alban- Auriolles Grospierres » (ESSAAG) : Subvention 2023.
- ▶ Société Protectrice des animaux - Refuge les Aman-diers: subvention 2023.
- ▶ Vote du Budget Principal 2023.
- ▶ Vote du Budget annexe « Boutique-Musée » 2023.
- ▶ Vote du Budget « Atelier-Relais » 2023.
- ▶ Vote du Budget « Point-Pressé » 2023.



Conseil municipal du 21 juin 2023

- ▶ Vote du budget 2023 « Gestion locative immobilière » - 51504.
- ▶ Boutique Musée : Vote des tarifs des produits 2023.
- ▶ Tarification sociale et tarifs cantine scolaire.
- ▶ Demande de subvention : La boule St Albanaise.
- ▶ Convention d'accord amiable et Versement indemnités entre Mme Marcelle ROCHER et la commune de Saint-Alban-Auriolles.
- ▶ Acquisition parcelle n° D 200 pour agrandissement de la V. C n°6.
- ▶ Transfert des parcelles du Bureau de Bienfaisance de St Alban-Sous Sampzon – CCAS dans le domaine privé de la commune de Saint-Alban-Auriolles.
- ▶ Réservoirs d'eau pour la défense incendie: demande de subvention auprès du conseil départemental 07 dispositif « Atout Ruralité ».
- ▶ Réservoirs d'eau pour la défense incendie: demande de subvention auprès de l'Etat dispositif « le fonds vert ».
- ▶ Création d'un emploi permanent à 17h – Gestion de la bibliothèque municipale et des animations culturelles.
- ▶ Conventions de mise à disposition de Vélo à Assistance Electrique (Population et personnel communal).
- ▶ Convention interventions musicales en milieu scolaire avec la communauté de communes des gorges de l'Ardèche année 2023-2024.
- ▶ Convention de mise à disposition à titre gracieux du local situé sous le préau à l'association « les enfants d'abord ».
- ▶ Jardins partagés: autorisation de signer les conventions propriétaires/commune.
- ▶ Musée Daudet: Contrat de bail commercial pour la création d'une micro-brasserie.
- ▶ Convention 2023 de stérilisation et d'identification des chats libres sauvages.
- ▶ Télésurveillance dans les locaux communaux.
- ▶ Projet d'installation d'un Système de Vidéoprotection.

Conseil municipal du 19 septembre 2023

- ▶ Majoration de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale.

- ▶ Perte sur créance irrécouvrable – créance éteinte.
- ▶ Décision modificative n°1 – budget 51500.
- ▶ Cession d'une parcelle de terrain cadastrée D 1955.
- ▶ Repas des aînés: tarifs.
- ▶ Modification de la régie de recettes « Administration Générale » pour permettre l'encaissement des droits perçus pour la location de salle intergénérationnelle.
- ▶ Vote des tarifs d'occupation de la salle intergénérationnelle.
- ▶ Vote du Règlement intérieur de la salle intergénérationnelle.
- ▶ Modification des statuts de la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche.
- ▶ RPI du Chassezac: Règlement vie scolaire.
- ▶ Autorisation d'extension du cimetière communal de St-Alban-Auriolles.

Conseil municipal du 30 novembre 2023

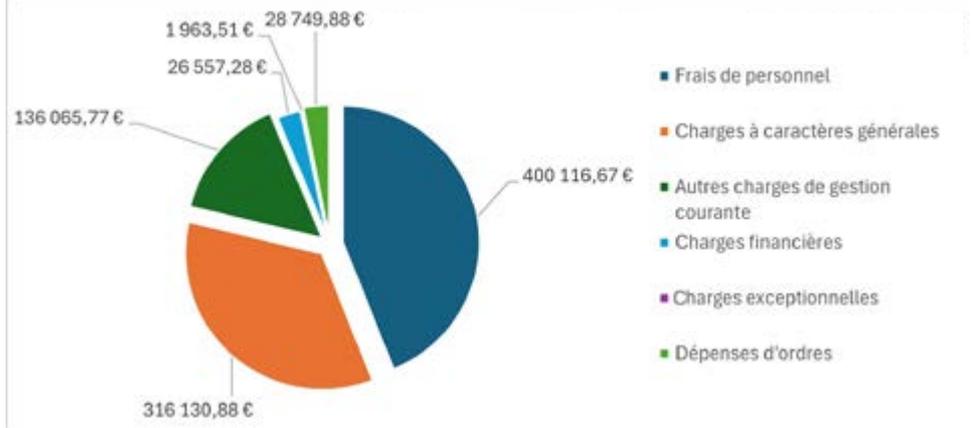
- ▶ Budget Point Presse 51503 – Décision modificative n°1
- ▶ Budget Principal 51500: Apurement de créances.
- ▶ Projet Centre médico-social et culturel: Validation du coût estimatif.
- ▶ Demande de subvention DETR 2024 – Projet Centre médico-social et culturel.
- ▶ Demande de subvention DETR 2024 – Vidéoprotection.
- ▶ Tarifs des annonceurs pour le bulletin municipal.
- ▶ Repas des aînés: Choix de l'animation musicale.
- ▶ Choix de l'entreprise pour effectuer les travaux de la plateforme DECI et l'aménagement du début du chemin de Joyeuse.
- ▶ Enfouissement ligne à haute tension: Autorisation de signer les conventions de servitude ENEDIS – Parcelles communales 021c934 et 021b 1208.
- ▶ Zone d'accélération du développement des énergies renouvelables (ZADER): Lancement de la consultation publique.
- ▶ Éclairage public: Extinction de l'éclairage public.
- ▶ Le Carrierou – Choix des devis.
- ▶ Désignation du représentant des élus au Comité National d'Action Sociale (CNAS).
- ▶ Travaux d'agrandissement du cimetière de Saint-Alban-Auriolles: création d'un comité consultatif.

FINANCES COMMUNALES

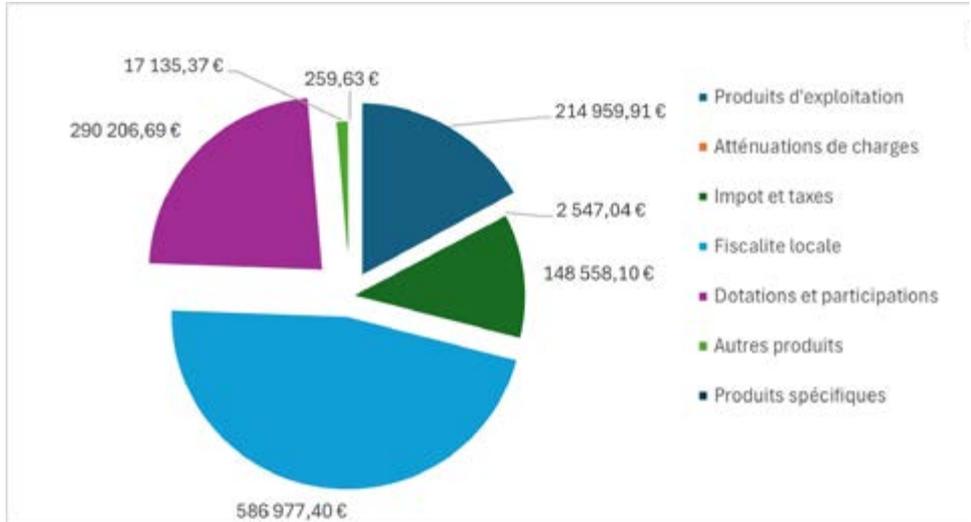
Budget 2023



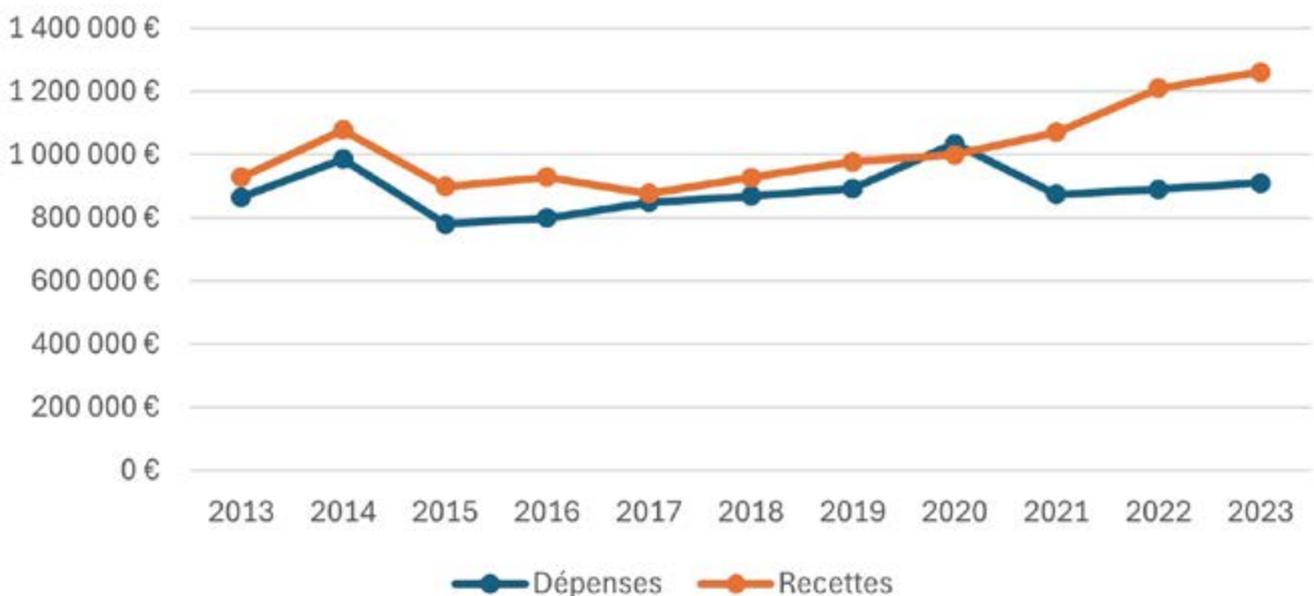
Dépenses de fonctionnement : 909 583,99 €



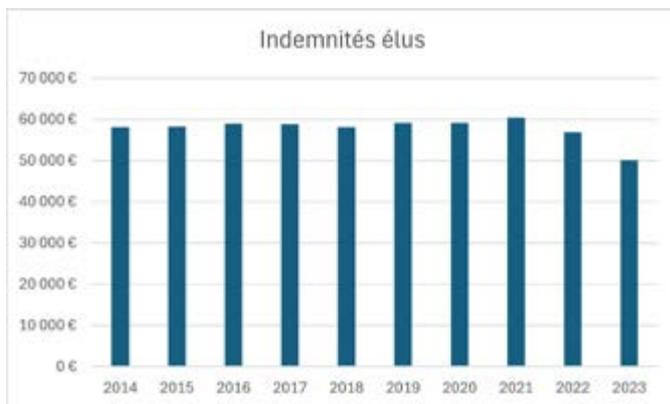
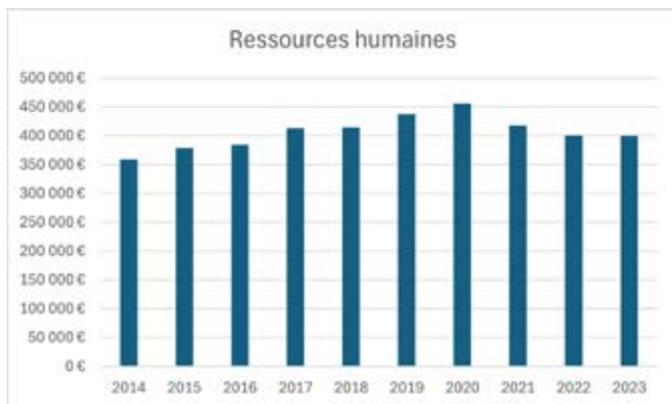
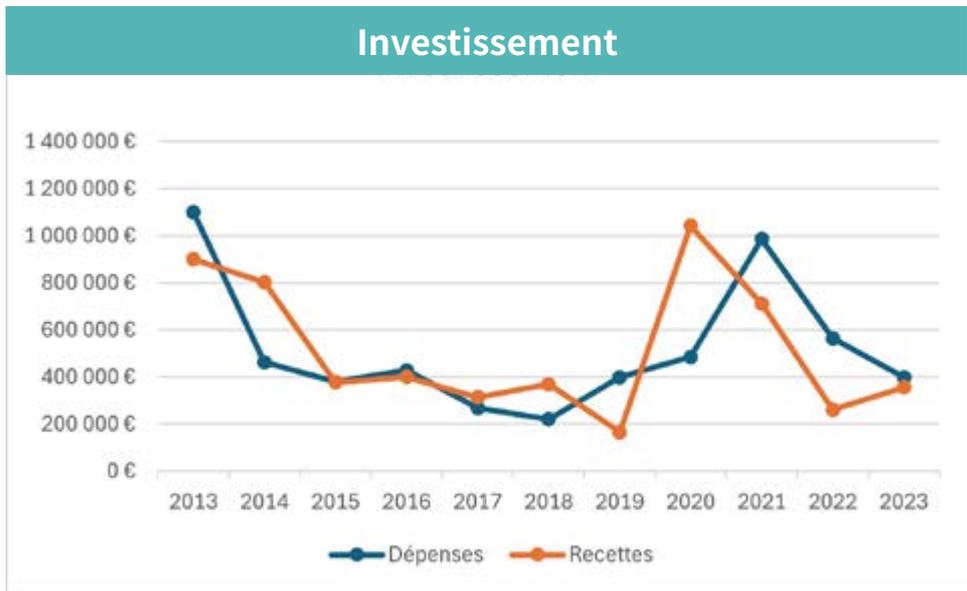
Recettes de fonctionnement : 1 260 644,14 €



Fonctionnement



FINANCES COMMUNALES



RAUZY & FILS
maçonnerie

☎ 06 86 92 47 38
✉ FRANCK.RAUZY@ORANGE.FR
🌐 MACONNERIE-RAUZYFILS.COM

MATHIEU SERRE
Plombier
Chauffagiste
Zingueur
Energies renouvelables

04 75 36 56 25
50 place de l'église
07120 Saint Alban Auriolles

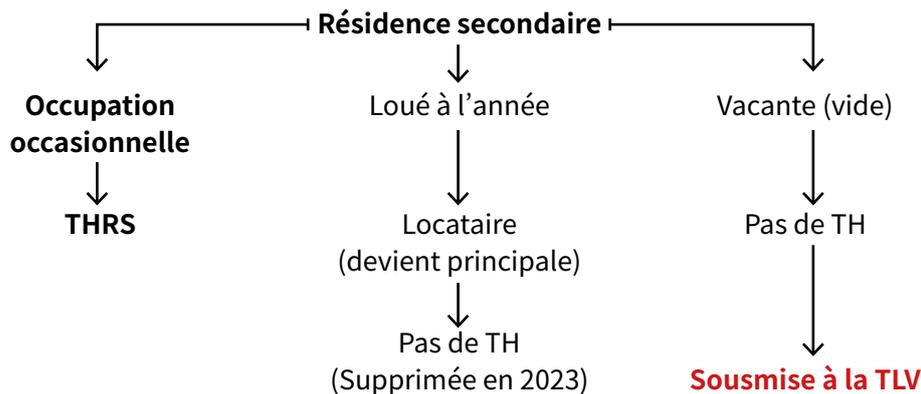
RGE QualiPac

Une réforme de la fiscalité directe locale est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024.

Notre commune a été désignée ainsi que 15 autres communes ardéchoises pour entrer dans le champ d'application de la **TLV (Taxe sur les Logements Vacants)** à compter du 1er janvier 2024.

Ce nouvel impôt sera perçu directement par l'état et, du fait que nous entrons dans ce champ d'application, **nous pouvons instituer une majoration (de la part communale) de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires** et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (MTHRS) conformément à l'Art. 1407 ter du CGI.

Pour s'appliquer en 2024, cette majoration est conditionnée à l'adoption d'une délibération en CM prise avant le 1er octobre 2023, cette majoration peut être comprise entre 5 et 60 %.



Bon à savoir : sur notre commune, la part communale de la **THRS de 13,83 %** génère un apport de **91 830 € sur une base de 664 356 €**. Sur 299 entités fiscales, 26 communes ont un taux plus élevé que nous, le plus haut, 24,92 à Largentière et le plus bas, 0 à Veyras.

A titre d'exemple pour 2023 la base THRS prévisionnelle est de 664 396 €, ce qui donne un produit attendu de **91 880 €**.

Sur la commune nous avons 12 logements considérés vacants (chiffre INSEE de 2020).

Le but de la mesure est clair : mettre des logements vacants à disposition de locataires.

TRAVAUX RÉALISÉS

Urbanisme

La mairie en quelques chiffres...

URBANISME		2018	2019	2020	2021	2022	2023
Permis de construire		32	25	20	32	27	26
Modification de permis de construire		3	9	11	13	7	4
Transfert de permis de construire		/	4	/	1	/	/
Déclaration préalable		42	40	35	60	76	66
Certificat d'urbanisme	Informatif	41	34	37	61	37	31
	Opérationnel	18	14	14	33	34	23

Ouverture de la salle intergénérationnelle

Après l'avis favorable de la commission de sécurité du 13 décembre 2023, l'arrêté d'ouverture de la salle intergénérationnelle a pu être enfin signé!

La première grande manifestation a pu avoir lieu dès le 17 décembre avec le repas des aînés.

Le monde associatif du village en a déjà pris possession et elle est ouverte à la location aux particuliers, pour plus d'informations, contactez la mairie.

Voiries

- Nouvelle agglomération sur la commune / 50km/h aux Bouchets
- Rue Marius Perbost (photo n° 1)
- Chemin de la pompe (photo n° 2)
- Rue du Dr Chalvet (photo n° 3)

Afin de mettre en sécurité les enfants de l'école élémentaire, la collectivité a fait le choix de sécuriser la rue du Dr Chalvet avec la mise en place de la voie à sens unique et d'une limitation de vitesse réduite à 20 km/h, la pose d'une résine au sol et la réalisation de places de stationnement « minute », dont une place PMR le long de la voie.



2



1



3

Ecole - Marquage au sol en maternelle (+ projet école élémentaire) :

Afin d'optimiser au mieux les temps de récréation scolaires et périscolaires, nous avons décidé, en concertation avec les enfants de l'école du R.P.I. du Chassezac, de réaliser des jeux au sol, dans la cour de l'école élémentaire.

Ces marquages au sol seront réalisés par les agents du service technique, pendant l'année scolaire 2023/2024.

D'ailleurs, à la demande des enseignants, les agents techniques ont retracé le circuit des petits véhicules roulants de l'école maternelle.

Eclairage public

La municipalité de Saint-Alban-Auriolles souhaite porter à votre attention une mesure importante visant à promouvoir la préservation de l'environnement et à contribuer à la réduction de notre empreinte écologique.

Depuis le 1er mars 2024, l'éclairage public nocturne est éteint dans l'ensemble de la commune selon le tableau ci-contre.

La durée d'éclairage sera donc réduite de moitié.

Cette décision s'inscrit dans le cadre de notre engagement en faveur du développement durable et de la transition énergétique.

L'extinction des éclairages publics pendant la nuit permettra non seulement de réduire notre consommation d'énergie, mais aussi de minimiser la pollution lumineuse, favorisant ainsi la biodiversité et préservant la qualité de notre ciel étoilé.

Nous vous encourageons également à adopter des pratiques responsables, telles que l'extinction des lumières non nécessaires à votre domicile pendant la nuit.

La municipalité reste à votre disposition pour toute question ou préoccupation que vous pourriez avoir à ce sujet.

Ensemble, faisons de Saint-Alban-Auriolles un lieu plus respectueux de l'environnement et durable pour les générations futures.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.



EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Comme annoncé dans son programme, le conseil municipal a voté pour l'extinction des éclairages publics par délibération n° 2023 - 30 - 11 - 0011 du 30/11/2023

Cette extinction sera effective à compter du 01 mars 2024.

A savoir que l'éclairage public a coûté près de 16 000 € en 2023.

Période hivernale du 1^{er} novembre au 31 mars.

Centre bourg		Quartiers satellites	
Docteur Boissin BT001. Bourgène BT002. Bourdaric BT003. Rochas BT006. Barnerie BT008.	Extinction de 23h. à 5h.	Le Pont BT011 Granges BT009 Autijol BT004 Pérouse BT005 Auriolles BT014 Vernasse BT015	Extinction de 22h. à 5h.

Période estivale du 1^{er} avril au 30 octobre.

Centre bourg		Quartiers satellites	
Docteur Boissin BT001. Bourgène BT002. Bourdaric BT003. Rochas BT006. Barnerie BT008.	Extinction de 24h. à 5h.	Le Pont BT011 Granges BT009 Autijol BT004 Pérouse BT005 Auriolles BT014 Vernasse BT015	Extinction de 22h. à 5h.

Toute l'année

La Douce BT010 Campanes BT007 Cassagnes BT012. Cassagnes bis BT013 Bizac BT016	Extinction de 22h. à 5h.
--	------------------------------------

Mairie de Saint-Alban-Auriolles 30, place Aristide Briand - Tél : 04.75.39.65.04
Mail : accueilmairie@saintalbanauriolles.com



Qualité de vie

Distributeurs de sacs pour lutter contre les déjections canines :

Vous pouvez trouver des distributeurs de sacs sur la place de l'église, la place de la mairie et au city-park. Pour donner suite à de nombreuses plaintes, la municipalité a décidé d'en mettre deux supplémentaires à disposition en 2024, sur le parking du Grand-Champ et au cimetière de Saint-Alban.

Il est important de rappeler que :

- ▶ La prolifération d'excréments engendre une dégradation du cadre de vie.
- ▶ Il est interdit de laisser les déjections de son chien sur la voie publique, dans les espaces verts publics ainsi que dans les espaces de jeux publics pour enfants.
- ▶ En cas de non-respect de cette interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe et l'amende pour déjection canine sur la voie publique est fixée à 35 euros.



Installation d'un banc devant la boulangerie

Pour faire suite à la demande d'un habitant dans le cahier de doléances, le service technique a installé un banc à côté de la boulangerie. Nous espérons que ce banc permettra une attente plus agréable.



Réfection de la Croix de Courbier

En 2018, Jean Sévenier s'émouvait de la fragilité de la Croix de Courbier suite à un accrochage avec un camion. Au cours de l'été 2023, un camion-benne relevant les ordures ménagères s'est encastré dans la croix après que le frein à main ait lâché. La croix et son socle ont été mis à terre, et le fût a été fracturé en plusieurs éléments. Des travaux, aux frais de l'entreprise responsable de ce sinistre, ont été entrepris sous notre surveillance accrue. En effet, il a été demandé au carrier (Nicolas Lestra) de remonter la totalité du socle avec les pierres d'origine et de refaire à l'identique le fût où étaient sculptés les outils de la Passion. La croix proprement dite était quant à elle intacte et a pu reprendre sa place au sommet de ce nouveau fût. La Croix de Courbier a de nouveau fière allure !



Aménagement de la place Victor Hugo

Vous avez pu remarquer l'installation de bancs et de poubelles devant la nouvelle salle des fêtes sur la place Victor Hugo. Ces nouveaux aménagements permettent de faire de cette place un lieu de vie agréable.



Rénovation des jardins clos du bas du village et création de jardins familiaux

Vous avez toujours rêvé de vous régaler de votre propre production de tomates bien juteuses mais vous n'avez pas la chance d'avoir de jardin. Vous avez envie de profiter des après-midi d'été allongés sur votre chaise longue à l'ombre des grands arbres mais vous n'avez qu'un petit balcon. Ou, peut-être, que vous disposez d'une parcelle de jardin qui est aujourd'hui à l'abandon et vous souhaitez qu'une famille puisse en profiter et l'entretenir. Alors le projet des jardins familiaux est fait pour vous !

Sept propriétaires ont déjà adhéré au projet en signant des conventions avec la mairie pour environ 1900 m² qui seront à terme exploitables, soit environ 10 jardins. Nous sommes maintenant en train de travailler sur la convention et le futur règlement. L'association Chemin Faisant a réalisé à l'automne 2023 deux journées de nettoyage pour commencer la préparation des jardins. Ce sont maintenant les services techniques qui vont prendre le relais et poursuivre ce travail de nettoyage. La plupart des grands arbres seront conservés pour préserver l'ombrage et limiter la chaleur estivale. Le reste de la végétation sera limité et les murs de séparation rénovés ou remontés. Nous espérons que certains jardins seront prêts pour la nouvelle saison de culture.

Quatre familles sont d'ores-et-déjà inscrites pour bénéficier d'un jardin. Il est donc toujours temps de venir s'inscrire en mairie pour bénéficier de l'attribution d'un jardin. Un projet de poulailler collectif est également en train de voir le jour (voir article px).



1- Vue aérienne des parcelles de La Vialle (Géoportail) avec délimitation des parcelles sous convention.

2- Une parcelle avant nettoyage

3- Parcelle après le début du nettoyage par Chemin Faisant



Berges de La Beaume

Des travaux ont été réalisés dans la rivière Beaume, en amont de Saint-Alban-Auriolles, par l'Établissement public de bassin versant de l'Ardèche fin 2022 et achevés début 2023.

Objectifs :

- ▶ Restaurer le lit de la rivière, dont les berges s'érodent fortement depuis plusieurs années, notamment en rive droite. Ainsi, terre et remblais sont décaissés en rive gauche au profit de la rive droite.
- ▶ Améliorer la qualité des habitats naturels liés à la rivière (reptiles, loutres, guêpiers, ...).
- ▶ Recréer une ripisylve (forêt alluviale) en rive droite.
- ▶ Préserver les terres agricoles en rive droite.

Ces travaux devenaient urgents puisque une centaine de pieds de vignes de la parcelle de M. Toulouze ont été emportés lors d'une crue.

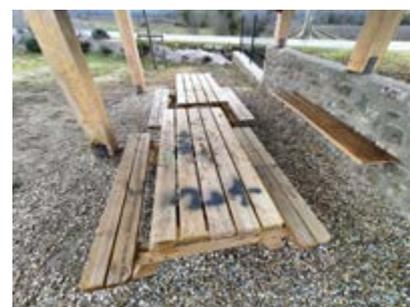
Les travaux ont consisté à revégétaliser la nouvelle berge reprofilée afin que s'implante une ripisylve qui permet d'en fixer les sols.

Une nouvelle forme plus naturelle pour la rivière a été dessinée, afin de lui redonner son aspect d'origine.

Le chantier et les nombreuses études qui ont été nécessaires au préalable ont été financés à 80% par des subventions publiques (Agence de l'eau, Région, Département), le reste à charge par la taxe Gemapi, l'EPTB et la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche.

City stade

Des tables de pique-nique ont été installées sous l'abri pour accueillir vos moments de détente en famille. Il est bien dommage qu'elles aient été taguées et abîmées la semaine suivant leur installation...



Incivilités

Voici quelques exemples d'incivilités auxquelles ont été confrontés nos agents municipaux cette année. Elles contribuent à dégrader notre qualité de vie à tous et engendrent un coût supplémentaire à la commune, et donc aux contribuables...

- ▶ Dépôts d'encombrants aux points d'apport volontaire
- ▶ Tags (panneaux de signalisations, city stade, parvis de la mairie)
- ▶ Dépôts de cadavres de chiens/ cochons/ moutons
- ▶ Tissons de bouteilles, mégots et autres déchets au city stade
- ▶ Dégradation des toilettes publiques





VIE COMMUNALE

Visite du château de Baumefort

Organisée le week-end des 14 et 15 octobre 2023 dans le cadre du Mois du Patrimoine par la communauté de communes, la visite du château de Baumefort a connu un véritable succès.

Les participants furent nombreux et ont été ravis de découvrir, ou redécouvrir, ce trésor historique local.

Merci à M. De Limairac d'en avoir ouvert les portes !

Mise à disposition de vélos électriques

En ce début d'année 2024, le premier terme de 6 mois de prêt de VAE (Vélo à assistance électrique) est arrivé à échéance.

Les 12 vélos cédés aux habitants de la commune ont été restitués en parfait état et à la date prévue, ce qui a permis de les remettre aussitôt à disposition de 12 nouveaux adeptes de ce moyen de locomotion.

Cette initiative, unanimement appréciée des utilisateurs, a permis de faire découvrir l'utilité et le confort d'utilisation des VAE à tel point que certains ont fait l'acquisition de leur propre vélo.

La prochaine échéance arrive en juillet et la liste d'attente est déjà bien remplie...



Gilles DURAND
SARL *Fabricant*

MENUISERIE ALUMINIUM 

MENUISERIE PVC
VOLETS
RIDEAUX METALLIQUES
PORTAILS
STORES-MOUSTIQUAIRES

04 75 39 61 75
06 14 35 86 98

75 Route de Pradons
07120 RUOMS

 **ECO artisan**

FROID VANSÉEN

FROID
CLIMATISATION
CHAUFFAGE
MATÉRIEL DE RESTAURATION
ARTS DE LA TABLE

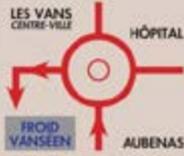
*Votre spécialiste
Artis Amatis Amobis
trois marques
du groupe GAFIC*

SHOW ROOM

FROID VANSÉEN
160, chemin de Balagère
07140 CHAMBONAS

04 75 94 90 79

 TELEPHONE
 commercial@froidvanseen.fr
www.froid-vanseen.fr
www.gafic1965.com



 SITE INTERNET



École

Mais que se passe-t-il, donc, à l'école cette année ?

Et revoilà des nouvelles de l'école du village...

La rentrée 2023 s'est bien déroulée pour nos 91 élèves de la PS au CM2.

Toute l'équipe pédagogique est au complet. Nous accueillons 3 nouvelles AESH pour aider les élèves en situation de handicap : bienvenue donc à Alexia, Céline et Lucile !

Cette année scolaire sera sportive :

- ▶ Pour commencer, des plongeurs et des longueurs dans la piscine de Lablachère,
- ▶ Ensuite, une initiation à l'escrime avec les mousquetaires vivarois pour les plus grands,
- ▶ Encore des équilibres et des acrobaties sur les slacklines pour les plus petits,
- ▶ Enfin de belles parties de pétanque proposées par l'association de boules du village.

L'année sera, aussi, artistique avec des projets à foison :

- ▶ Une visite du musée d'art contemporain d'Alès,
- ▶ Une découverte de l'artiste japonais Katsumi Komagata et de ses pliages de papier,
- ▶ Une rencontre avec l'illustratrice Evelyne Mary,
- ▶ Des créations afin d'exposer les œuvres des enfants au Mas Daudet le 12 avril 2024 sur le thème « Tout en carton »,

- ▶ De la musique et des chansons sous la voix enchantée d'Oriane, notre intervenante,
- ▶ Du fil et des aiguilles, et les pelotes deviennent des créations en laine grâce au savoir-faire des mamies tricot.

L'année sera, bien entendu, culturelle :

- ▶ Des visites hebdomadaires à la bibliothèque municipale où Julie et ses bénévoles nous font apprécier le plaisir de lire,
- ▶ Une randonnée avec l'association « Au chevet des dolmens » pour mieux appréhender le patrimoine de notre village,
- ▶ Une journée à Randa Ardesca pour se plonger dans la vie de nos ancêtres,
- ▶ Une belle sortie à Sanilhac où chacun s'émerveillera des richesses géologiques et historiques de ce secteur.

L'année sera, avant tout, studieuse au cours de laquelle tout un chacun va grandir, progresser, se tromper, s'entraider, enrichir ses compétences.

Enfin, l'année sera festive grâce à l'association « Les enfants d'abord » qui organisera et/ou participera à des événements pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Nous vous invitons, donc, chers Saint-Albanais-Auriollois, à venir nous voir :

- ▶ Sur le stand des enfants au marché de Noël,
- ▶ Lors de notre défilé du Carnaval dans les rues du village,
- ▶ A l'occasion du vernissage de notre exposition « Tout en carton » au Mas Daudet,
- ▶ Pour nous applaudir lors de notre kermesse pour laquelle nous préparons, chaque année, un spectacle en fin d'année.



Virginie Teyssier





Bibliothèque

La bibliothèque municipale et l'équipe de bénévoles sont heureuses de vous présenter les événements qui ont eu lieu durant l'année 2023.

Grâce au soutien des élus municipaux, nous avons, tout d'abord, créé une salle d'exposition afin de faire évoluer nos actions culturelles et artistiques. Nous avons ainsi eu l'opportunité de présenter l'exposition de Myriam Chastagnier, intitulée "Love Story", du 3 novembre au 8 décembre 2023.

Sur le plan de la communication, nous avons créé la page Facebook de la bibliothèque où nous publions nos actualités. Nous vous invitons à suivre notre page : <https://www.facebook.com/bibliothequemunicipalestalb>

Cette année, nous avons également instauré les « coups de cœurs » des lecteurs qui sont affichés en bibliothèque mais également publiés sur notre page Facebook. N'hésitez pas à venir

partager avec nous vos pépites.

L'équipe de la bibliothèque municipale a également développé une lettre d'information "Nouvelles de la bibliothèque" où nous présentons nos nouveautés, les coups de cœurs des lecteurs, les informations sur la bibliothèque, son actualité culturelle ainsi qu'un portrait de lecteur(trice). Cette lettre d'information est disponible au format papier à la bibliothèque municipale, en mairie, à la poste, sur le site internet de la mairie et sur notre page Facebook.

Concernant le fonds documentaire, nous avons procédé à un « désherbage » en décembre 2023 afin de mettre à jour nos collections et de préparer le déménagement de la bibliothèque municipale. Un nombre conséquent de livres a été offert au collectif des bénévoles. Un large choix de livres adultes et jeunesse vous sera proposé lors de la brocante de l'été prochain. La somme ré-

coltée sera utilisée pour l'achat de nouveaux livres.

En 2023, la bibliothèque municipale et le collectif des bénévoles ont effectué des achats de livres. Bandes dessinées, mangas, romans juniors et adultes ainsi que des documentaires ont rejoint notre catalogue. Cette année, nous avons fait le choix de concerter les enfants afin de nous inspirer de leurs goûts et de leur proposer un choix de collections cohérent.

Nous avons effectué plusieurs renouvellements de fonds en avril et en novembre 2023. En tout 300 livres, provenant des collections de la médiathèque départementale de l'Ardèche, ont étayé les travées de la bibliothèque municipale. Nous avons reçu des malles thématiques sur le thème des "drôles de livres", des "couleurs", de la "nature" que nous avons présentées aux enfants lors des accueils scolaires.

La bibliothèque municipale et ses bénévoles ont accueilli les élèves de l'école Alphonse Daudet toutes les semaines de la petite section au CM2 sur le temps scolaire les mardi.

La priorité de la bibliothèque municipale est donnée au développement du goût de la lecture chez les enfants. Les élèves ont la possibilité d'emprunter des livres sur le temps d'accueil. En fonction de leur classe, ils ramènent les livres chez eux ou les conservent à l'école. Nous avons également élaboré un projet pédagogique avec l'équipe enseignante afin de proposer des activités en lien avec le livre, la lecture, la créativité et les arts plastiques : jeux du détective, ateliers d'écriture, journée d'animation animée par Rebecca Galera, illustratrice, réalisation d'un Kamishibai (un théâtre de papier) avec la classe des CM et d'un abécédaire avec les classes de GS et CP. Ces œuvres sont visibles sur le site internet de la mairie et à la bibliothèque municipale.

Avec Julie Binard-Ribault, la maîtresse de la classe des CM, nous avons mis en place un système d'assistants bibliothèque où chaque semaine des élèves participent avec plaisir à la vie de la bibliothèque, ce qui leur permet de se responsabiliser et de mieux connaître les systèmes de classification.



Nouvelles de la bibliothèque

n°22 - Décembre 2023

Horaires
Les horaires évoluent !
mercredi : 10h-12h
mercredi : 15h-17h
samedi : 10h-12h30

En chiffres
La bibliothèque c'est ...
1 bibliothécaire
11 bénévoles
124 adhérents

Ce numéro est dédié à Céline Clabau, bénévole à la bibliothèque, qui nous a quitté prématurément le mois dernier.

Agenda-Activités
Animations scolaires : tous les mardis
Bébé lecteurs : 4/12, 18/12, 8/01, 22/01, - 9h45-10h30 - Ancien fournil
Tea time : 1er et 3ème mercredi du mois - 17h-18h
"Love story" : 7/11-02/12 - Bibliothèque - Exposition photographique de Myriam Chastagnier.
Marché de Noël : 09/12 - Place de la mairie - Ateliers 10h30-11h30 : Suspensions de Noël et cartes de Noël, 14h-15h30 : Gnomes de Noël, 15h-16h : Origami de Noël.
Land-Art : mandala de Noël avec des matériaux naturels dédié à Céline Clabau.
Lecture de conte en dehors des temps d'atelier, livres à disposition, kamishibai

NOUVEAUTÉS ADULTES
Chaque mois, le fonds de la bibliothèque municipale est augmenté par des ajouts en provenance de la Médiathèque Départementale de l'Ardèche (MDA) et/ou par des achats. Retrouvez ici quelques-unes de ces nouveautés et la liste complète sur notre page facebook.

Polar/thriller
- Tu ne seras plus mon frère de Christian Blanchard
- Quand la neige danse de Sonia Delzangle
- Le bureau des affaires occultes de Eric Fouassier
- Enfois de Lynda La Plante
- La diagonale du loup de Laurent Rivière
- Les griffes du silence de Emelie Schepp
- Noirs diamants de Martin Walker
- Le petit paradis de Joyce Carol Gates
- Le sixième sommeil de Bernard Werber
- Un clown dans un champ de maïs de Adam Cesare

Romans historiques
- Une exécution ordinaire de Marc Dugain
- Marionnettes d'amour de Elise Fischer
- Je te vois reine des quatre parties du monde de Alexandra Lapierre

Littérature japonaise
- L'éléphant s'évapore de Haruki Murakami

Littérature américaine
- Le chant de la Tamasee de Ron Rash

Littérature française
- Etienne Noor de Barillier
- Apocalypse bébé de Virginie Despentes
Prix Renaudot 2010
- Frictions de Philippe Djian
- A son image de Jérôme Ferrari

Littérature anglaise
- Les jolis garçons de Delphine de Vigan
- Souviens-toi de ne pas mourir sans avoir aimé de Marc Alexandre Oho Bambe

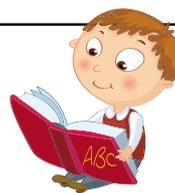
Littérature danoise
- Les portes de fer de Jens Christian Grondahl

Littérature israélienne
- Comme deux sœurs de Rachel Sholita

Littérature italienne
- Moi et toi de Niccolò Ammaniti
- Plus haut que la mer de Francesco Melandri

Fantastiques
- La princesse sans visage de Ariel Holtz

Biographie
- Des éclairs de Jean Echenoz





D'autres beaux projets sont en cours de réalisation, notamment avec les classes de CE, que nous ne manquerons pas de vous présenter dans le prochain bulletin et sur notre lettre d'information.

La bibliothèque a inscrit les classes de CE et CM à un défi lecture intitulé « Les Incorruptibles ». Grâce à ce défi, les élèves ont l'occasion de lire six albums et romans par classe, de participer à des quizz, à un vote et à un concours d'illustration international.

La bibliothèque accueille et va à la maternelle en alternance pour lire des livres et chanter des comptines.

Le 18 décembre, Laurence et Patricia, bénévoles, ont proposé un atelier de lectures et comptines en anglais pour toutes les classes afin de clôturer l'année avec les enfants. À cette occasion, Laurence a fabriqué un joli sapin de Noël en papier et la bibliothèque a distribué des papillotes à l'ensemble des élèves de l'école.

Le 14 décembre 2023, certaines des bénévoles, notre élue et Julie Kapler, la bibliothécaire, ont participé à une formation coordonnée par Nelly Duplan de la communauté de communes sur l'œuvre de Katsumi Komagata. Cette journée fut animée par Dominique Thibaud, forma-

trice et galeriste et Coline Irwin, éducatrice de jeunes enfants et fondatrice de l'association Peekaboo. Suite à cette formation, la bibliothèque municipale proposera des ateliers sur le temps scolaire et ceux-ci seront ouverts au public. Nous vous espérons nombreux !

En ce qui concerne les animations ouvertes au public, la bibliothèque municipale a organisé des ateliers créatifs, des rencontres avec des auteurs locaux, et a proposé des animations lors des festivités de la commune.

Le festival du livre "Partir en livre" a eu lieu cette année le 17 juillet 2023, en partenariat avec le CNL, la fédération des œuvres laïques et la médiathèque de Ruoms. Les bénévoles ont animé des ateliers et proposé des lectures offertes sur le thème de la liberté. L'illustratrice, Xavière Broncard nous a accompagnés pour cet événement et a proposé un atelier de gravures.

Depuis septembre 2023, la bibliothèque municipale anime un éveil à la lecture, "Les petites histoires" pour les enfants jusqu'à 3 ans, qui se déroule à présent tous les 15 jours en dehors des vacances scolaires.

Le 22 octobre 2023, la bibliothèque municipale a participé à la Foire de l'automne organisée

par le Comité des fêtes. À cette occasion, nous avons proposé des lectures offertes et des ateliers créatifs. Un atelier land art sur le thème de l'automne a été proposé. Nous avons réalisé, avec l'aide du public (petits et grands), un magnifique mandala intitulé : "Un dernier jour de vie".

Lors du marché de Noël le 8 décembre 2023, nous avons réalisé (entre autres) un deuxième mandala, intitulé "L'hiver est amour".

Ces mandalas sont dédiés à Céline Clabau qui était bénévole à la bibliothèque municipale et qui est partie trop tôt, le 21 octobre 2023. Nous continuons ce projet land art et la fabrication de ces mandalas, pour lui rendre hommage, pour la fête du livre "Partir en livre" qui aura lieu le 15 juillet 2024 sur le thème du sport et du jeu.

La bibliothèque municipale remercie les bénévoles pour leur fiabilité et leur investissement dans la vie de la bibliothèque.



Horaires d'ouvertures:

- Mercredi : 10h à 12h et 15h à 17h
- Samedi : 10h à 12h30

La bibliothèque municipale est gratuite pour tous. Une attestation de domicile suffit pour s'y inscrire.



Musée du Mas Daudet

Le Mas Daudet en Suisse !

Nous avons accueilli à l'automne 2019, la très belle exposition « Alphonse Daudet & Luigi Rossi, Correspondances d'amitié » résultat de l'étroite collaboration entre Matteo Bianchi, arrière-petit-fils de Luigi Rossi, Gilbert Delmas, auteur suisse et le Mas Daudet. Cette exposition composée de plus de vingt-deux livres, dessins, croquis, aquarelles et lettres documentait admirablement douze années d'intense amitié entre l'illustrateur suisse et l'auteur des Lettres de mon moulin.

Il était convenu que cette exposition devait être, en retour, présentée l'année suivante en Suisse. Malheureusement, la pandémie de COVID19 est venue annihiler nos projets.

C'était sans compter sur l'obstination de M. Delmas à l'origine d'une nouvelle exposition temporaire intitulée : Luigi Rossi (1853-1923), artiste europeo tra realtà e simbolo, et présentée du 15 octobre 2023 au 25 février 2024 à la Pinacothèque Giovanni Züste de Recata en Suisse, consacrée aux plus belles œuvres de Luigi Rossi (dessins, peintures...). A cette occasion, une superbe toile montrant Alphonse Daudet sera présentée pour la première fois au public.

Nous avons l'honneur de prêter deux pièces de la collection du Mas Daudet : l'affiche de parution de Tartin sur les Alpes de 1885 et un acte de cession des droits de reproduction de ce même roman entre les éditions Collection Guillaume et Flammarion.

M. Delmas m'a certifié qu'elles tenaient une place de choix au sein de cette exposition !

Horaires d'ouverture du Mas Daudet pour 2024

- ▶ Avril, mai, juin, septembre, octobre et novembre : du lundi au vendredi de 10h30 à 17h30 (visites guidées le mardi et le jeudi à 14h00) et le dimanche de 14h00 à 17h30. Fermeture le samedi.
- ▶ Juillet et août : du lundi au vendredi de 10h30 à 18h30 (visites guidées à 11h00 et 16h00) et le dimanche de 14h00 à 18h30. Fermeture le samedi. En juillet : ouverture nocturne jusqu'à 22h : lundi (murder party), mercredi.

Tarifs

- ▶ 6€50 pour les adultes,
- ▶ 4€50 pour les enfants,
- ▶ Gratuit pour les moins de 5 ans,
- ▶ Majoration d'1€50 pour les visites guidées.

Mas Daudet

710 Chemin de la Vignasse,
07120 Saint-Alban-Auriolles

Tél: 04 75 39 65 07

Mail : musee.daudet@wanadoo.fr



07200 Pont d'Aubenas | Tél. 04 75 35 26 84
www.imprimerie-fombon.com | contact@imprimerie-fombon.com

Marché estival

Du 1^{er} avril au 23 septembre, le marché de Saint-Alban-Auriolles renaît sur la place Aristide Briand devant la mairie, le lundi de 8h à 12h.

Vous pourrez retrouver vos commerçants et produits préférés : fruits, légumes, viandes, charcuteries, fromages, olives, poulets rôtis, vêtements, bijoux, pâtisseries, crème de marron artisanale, cosmétiques au lait d'ânesse, objets en bois, livres, bières artisanales.

Pour toutes informations supplémentaires ou demandes d'emplacement, veuillez contacter le secrétariat de mairie.

Théâtre au Musée

Le festival Théâtre au musée, organisé depuis 7 ans par la Compagnie Les Affamés dans l'espace extérieur du Musée Daudet à Saint-Alban-Auriolles, a connu pour sa 7^e édition un magnifique succès. Plus de 1400 spectateurs se sont retrouvés dans ce lieu magique autour de leur passion commune du théâtre et de la chanson, ou par simple curiosité et plaisir de se laisser porter. La compagnie Les Affamés présentait comme chaque année ses pièces de retour du festival off d'Avignon, et accueillait également des compagnies locales.

La prochaine édition aura lieu du 3 au 15 août 2024, avec une relâche le vendredi 9 août.

Chaque soir à 19h, les spectateurs seront accueillis par la Voix des Gens, un espace de lecture théâtralisé qui mettra à l'honneur cette année les contes d'Alphonse Daudet, et qui donne également à chacun un espace d'expression pour ou faire lire un texte, chanter... À 20h puis à 21h30 seront proposés chaque soir deux spectacles pour tous les goûts, de la chanson au théâtre.

La programmation est en cours et sera bientôt révélée.

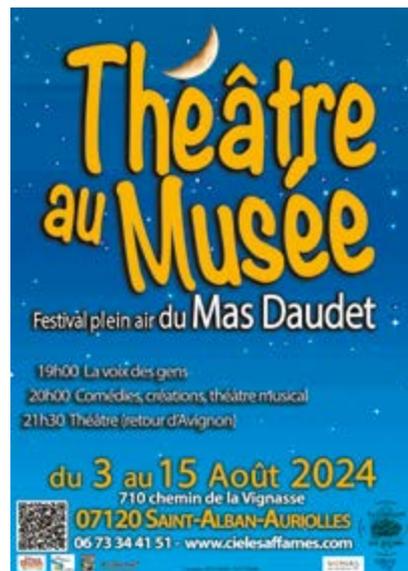
Les habitants de Saint-Alban-Auriolles bénéficient d'un tarif préférentiel, tout en douceur. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe organisatrice et vous investir en tant que bénévoles, vous êtes les bienvenus.

A bientôt autour du spectacle vivant.

Gilles Droulez, chargé de projet

Contactez la Cie Les Affamés

Tél. : 06 73 34 41 51 - Mail : com07@cielesaffames.com - <https://www.cielesaffames.com>



Boulland-gerie



Artisan boulanger-pâtissier-chocolatier
FABRICATION 100% MAISON
200 Avenue Pasteur
07120 Saint Alban Auriolles
09.82.30.95.13

Découvrez notre gamme de chocolats de Pâques à partir du 10 Mars

Ex-Libris
87 rue Nationale - 07120 RUOMS
Tél: 04 75 39 60 24

Des livres pour rêver, pour découvrir, pour s'informer... livres sur l'ardèche, livres en anglais...

EX-LIBRIS
Des Livres et vous...
PAPETERIE

The exterior of the Ex-Libris bookstore. The storefront has a red awning with the name 'EX-LIBRIS' and 'PAPETERIE'. There are several racks of books displayed outside the entrance. The building is made of stone.

Chantier Participatif au Mas Daudet: Réhabilitation d'une partie des caves

Dans une démarche d'entretien et de conservation du patrimoine bâti communal, un chantier participatif est proposé aux habitants de la commune de Saint-Alban-Auriolles.

Ce projet a un double enjeu :

- ▶ Créer une dynamique entre les habitants en fédérant les citoyens autour d'un projet commun, favoriser la rencontre entre habitants et la convivialité, impliquer les habitants dans la vie de la commune et permettre à chacun de s'approprier un lieu public et d'être acteur de son devenir.
- ▶ Restaurer une partie des caves voûtées du Mas Daudet pour en faire un espace dédié à la culture (expositions de peintures, sculptures, photos, vannerie...).

Les travaux de mise en valeur de ces caves consisteront :

- ▶ À débarrasser les caves de tous les objets qui y sont empilés depuis des décennies et à ranger les outils ayant un intérêt patrimonial, avec l'aide des employés du musée, afin d'en permettre leur conservation.
- ▶ A retirer les croûtes d'enduit chaux des voûtes.
- ▶ A creuser les joints et à brosser

les pierres afin de les mettre en valeur.

- ▶ A rejoindre les pierres des voûtes et des encadrements de portes avec un mortier à base de chaux.
- ▶ A enduire au mortier les murs de refend.
- ▶ A installer un éclairage fonctionnel et modulable permettant de mettre en valeur les œuvres exposées.

Les travaux électriques seront réalisés par un professionnel.

Les fournitures à prévoir sont essentiellement du sable et de la chaux pour un budget évalué à 5000 € auquel il faut intégrer 1600 € de travaux et fournitures électriques.

Après une réunion sur site le 15 juin, les travaux ont débuté le 28 septembre et se poursuivent tous les jeudis avec une équipe de bénévoles en matinée et une autre en après-midi.

A ce jour, les travaux de décroûtage des coulures de mortier sur les pierres de la voûte et le creusement des joints sont terminés.

L'intervention de l'électricien a eu lieu le 30 novembre et les travaux d'enduit et de rejointoiement des pierres ont débuté également le 30 novembre.



La Calebasse: Une microbrasserie au musée

Notre commune s'apprête à accueillir une microbrasserie dans une partie du Mas Daudet.

La Calebasse apportera une touche artisanale et locale à notre patrimoine.

Cette installation promet de stimuler l'économie locale et d'offrir des bières uniques. Avec son engagement envers la durabilité et son rôle de lieu convivial, cette microbrasserie devient un catalyseur de dynamisme et de rencontre au cœur de notre communauté.

Santé à une nouvelle ère de saveurs locales !

Date de commercialisation : Début février.





Le Jardin partagé au Mas Daudet

- Jacqueline, tu as vu comme les fèves ont bien levé ?
- Chantal, tu les tailles comment les framboisiers ?
- Tu pourrais nous aider à déplacer ce gros pot, Denis, quand tu auras fini ton semis de tomates ?
- La météo annonce la pluie la semaine prochaine, on pourrait peut-être ranger et organiser notre local à outils !
- Agnès, on les sème quand les haricots ?
- Ah zut, ma binette s'est démanchée !
- Je m'en occupe. J'ai ce qu'il faut.
- Vous venez, Chantal a apporté une galette des rois à déguster. On reprendra après !

On plante, on bine, on sème, on désherbe, on ratisse, on bêche, on griffe, on récolte mais aussi on apprend, on échange, on plaisante !

Mais où ça? **Au jardin du Mas de la Vignasse bien sûr!**

Nous sommes 6 à nous retrouver dans ce bel endroit pour les joies du jardinage, que l'on soit néophyte ou expert. On échange sur nos pratiques, nos envies.

Nous nous retrouvons le lundi après-midi (jour et heure fluctuant en fonction de la saison). Libre à chacun de revenir dans la semaine pour terminer une tâche ou commencer un nouveau projet.

Si la vie au jardin vous tente, n'hésitez pas à venir le lundi après-midi ou prenez contact avec Denis au 07 81 12 90 03.

Le collectif du jardin partagé.



Repas et colis des aînés

Cette année, nous avons eu le plaisir de renouer avec le traditionnel repas des aînés offert par la municipalité. Malheureusement il n'avait pas eu lieu depuis 2020 à cause de l'épidémie de COVID-19 et des travaux de rénovation de la salle des fêtes.

120 convives se sont donc donné rendez-vous le 17 décembre, pour un repas de fête avec une superbe ambiance musicale.

Nous avons souhaité offrir un « colis gourmand » à toutes les personnes âgées de 75 ans et plus ne pouvant pas se rendre au repas. Les 58 colis ont été portés à domicile ou en EHPAD par les conseillers municipaux.

Chaque aîné a également pu profiter d'une jolie carte-menu / de vœux ainsi que des décorations de table, préparées par les enfants de l'école lors d'ateliers créatifs organisés à la garderie.



Nettoyage de la nature

Ce ne sont pas moins de 17 habitants du village, des petits comme des grands, qui ont participé à l'opération «Nettoyons la nature», parrainée par l'entreprise E. Leclerc (qui fournit notamment les sacs poubelles et les gants). Encore une fois, plusieurs dizaines de kilos de déchets ont pu être ramassés dans différentes zones (1m3 environ) : des pneus, des morceaux de plastiques agricoles, des canettes, des mégots, des bouteilles de verre... Cette année trois équipes se sont occupées de nettoyer les alentours du PAV central, les rives de La Beaume et de l'Ardèche jusqu'à la confluence, les Fontaines, la plage de la Motte Rouge, les alentours du stade et la Lône. Même si les déchets semblent moins nombreux que lors des éditions précédentes, il reste encore beaucoup à faire. Nous vous attendons nombreux pour le ramassage de l'automne le 13 octobre 2024 !



Les cérémonies et commémorations

Voeux du maire et cochon grillé.

Dimanche 29 janvier 2023, lors de la cérémonie des vœux du maire, un cochon grillé a été offert à la population présente.



Des commémorations ont eu lieu, aux monuments aux morts d'Auriolles et de Saint-Alban, le 8 mai en mémoire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de ses combattants, le 11 novembre pour l'armistice de la Grande Guerre de 1914-1918 ainsi que le 23 mai hommage aux victimes de l'esclavage.



Lors de chacune de ces commémorations, les enfants de l'école lisent des textes préparés en classe avec leurs enseignants.



LE FRISADOU

Restaurant - Pizzeria

Produits frais et locaux, cuisine artisanale, c'est forcément un régal !

70, avenue Pasteur - 07120 ST-ALBAN-AURIOLLES *Sur place ou à emporter*

06 07 72 89 24 / 04 75 95 22 61

OUVERT À L'ANNÉE DU MERCREDI AU DIMANCHE (6J/7 JUILLET-AOÛT)

Terrasse couverte au calme avec parking et accès PMR - Privatisation du restaurant sur demande

© MaBastide

Richard CORDOU

Entretien & Maintenance
des piscines



06.87.24.23.33

06.74.54.54.98

richard.cordou@orange.fr

N° SIRET : 79431397300016

**OUVERTURE
HIVERNAGE**



**Richard
CORDOU**

depuis 15 ans à votre service

**100%
NET**

07120 ST ALBAN AURIOLLES
06 74 54 54 98

TONTE, DÉBROUSSAILLAGE
TAILLE DE HAIES, PETITS ÉLAGAGES
BROYAGE DE VÉGÉTAUX, POSE DE CLÔTURE
...

© Propriété intellectuelle réservée



Camping du Vieux Pont



Camping du Vieux Pont

2750 Route de ruoms - 07120 Saint-Alban-Auriolles

Tél : 04 75 39 75 98

Mail : campingduvieuxpont07@gmail.com



PROJET
2024

Aménagement du cimetière et création d'un comité

Aujourd'hui, la commune possède deux cimetières, celui d'Auriolles et celui de Saint-Alban.

Le cimetière d'Auriolles est totalement saturé, aucune vente de concession n'est possible. Pour celui de Saint-Alban, nous arrivons également à saturation.

Après étude, il s'avère que la population augmente, mais que les tranches d'âge les plus représentées sur Saint-Alban-Auriolles sont les 45 – 59 ans et 60 – 74 ans. Il y a donc une tendance au vieillissement général sur la commune.

De plus, entre 2013 et 2022, la commune a enregistré en moyenne 11,2 décès chaque année et une moyenne de 3 concessions vendues par an.

Une parcelle attenante à l'actuel cimetière avait été prévue spécialement pour l'agrandissement du cimetière de Saint-Alban. Cependant cette parcelle reçoit les eaux pluviales des hauteurs du village.

Le 19 septembre 2023, le conseil municipal a fait le choix, en suivant les recommandations de l'ARS, de faire appel à une hydrogéologue pour valider la faisabilité du projet et pour prendre des conseils sur le projet d'extension de l'actuel cimetière.

Le 30 novembre 2023, en conseil municipal, il a été décidé de créer un comité consultatif composé d'élus et d'administrés qui pourraient être intéressés pour participer à l'élaboration de ce projet d'agrandissement.



Le carrierou

Le projet de réfection de la calade en galets coupés a été validé lors de la commission "aménagement du territoire" de février 2023.

L'entreprise EURL Michel, qui sera chargée d'exécuter les travaux de réfection du carrierou a été choisie lors du conseil du 30 novembre 2023. Le projet est de paver la voie avec des galets coupés.

Le coût de cette opération s'élève à 28116 € TTC.

Les travaux débuteront lors du second semestre 2024. Voici quelques photos avant rénovation.

Atelier relais

Au revoir l'Atelier Relais, bonjour le centre médico-social et culturel !

En novembre 2000 a été accordé un permis de construire au nom de la commune de Saint-Alban-Auriolles pour la construction d'un bâtiment dit « Atelier Relais » dans le but de pérenniser sur notre territoire l'activité de traicteur de M. Philippe Abrinès, au 415 avenue Pasteur. Puis un nouveau permis a été accordé en octobre 2009 pour la création d'une salle de restaurant en extension du bâtiment initial.

Le succès de cet établissement a fait passer de bons moments à tous nos concitoyens et aux touristes de passage. Malheureusement, cette activité s'est arrêtée en 2018.

La nouvelle mandature a fait le choix de conserver ce bâtiment de plus de 400 m². Nous avons saisi cette belle opportunité pour la commune de garder au centre du village un bâtiment communal spacieux et facilement accessible. Trois activités vont être regroupées dans cet espace, véritable pôle médico-social et culturel.

Ainsi, nos kinésithérapeutes et notre ostéopathe vont sortir de l'inconfort de leur local actuel au cœur du village. Dans ce nouvel espace, ils auront à disposition 5 salles de travail, un vaste espace ouvert de travail et d'accueil, ainsi qu'un espace privatif. Un véritable parking apportera un plus aux patients et aux praticiens.

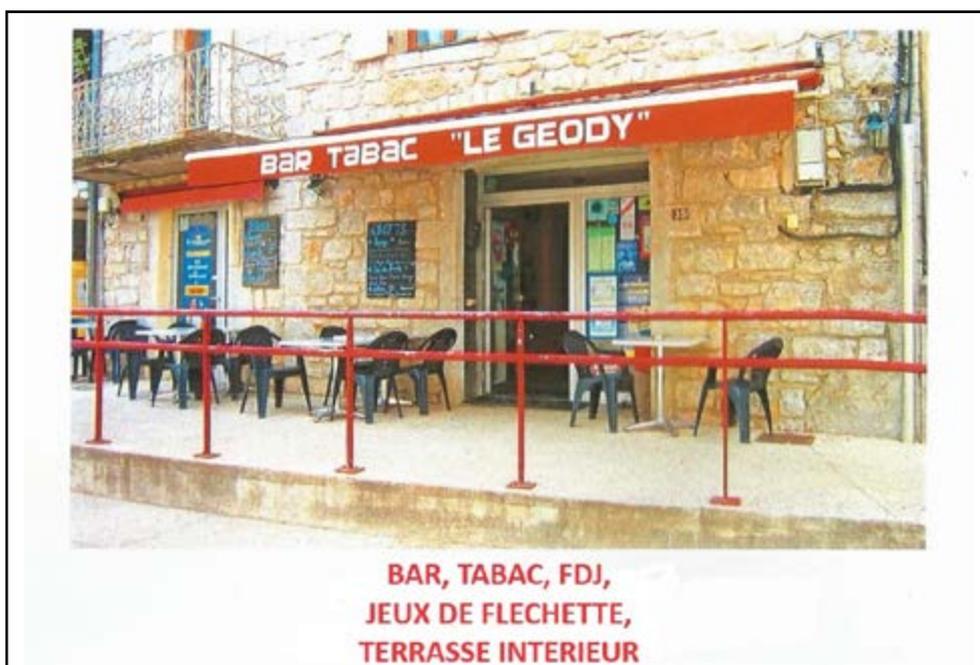
Jouxant ce cabinet, c'est une maison d'assistantes maternelles qui va voir le jour. Avec 4 assistantes maternelles, cet espace pourra accueillir jusqu'à 16 enfants en bas âge. C'est un atout pour la commune tant sur le plan économique que pour maintenir un vivier d'élèves pour notre école communale en attirant de jeunes parents grâce à ses services adaptés.

Enfin, avec 122 m², notre bibliothèque municipale va faire peau neuve dans une salle éclairée par de larges baies vitrées. Même si on peut regretter qu'elle ne sera plus dans l'enceinte de l'école, ce déplacement va justement permettre de l'ouvrir en dehors du temps scolaire, donc à un plus large public. C'est aussi l'occasion de la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite et d'y développer de nouvelles activités.

Le permis de construire a été accordé le 18 septembre 2023. Le coût est de 347 465 € HT pour le marché de travaux, validé en conseil municipal du 15 février 2024 à 12 voix pour et 3 contre. Des demandes de subventions ont été sollicitées à l'Etat, à la région AURA, au département de l'Ardèche et à la CAF.

Les travaux ont débuté le 18 mars 2024 et la fin des travaux est prévue dans le courant de l'été 2024.

Un objectif : livraison des locaux pour la rentrée de septembre !



Projet de rénovation de l'Oratoire Notre-Dame

Depuis plusieurs mois, nous travaillons sur le projet de rénovation de l'Oratoire de Notre-Dame. Un oratoire est un petit édifice religieux consacré ou appelant à la prière pour invoquer la protection divine. Bien qu'il soit connu et apprécié de nombreux habitants de notre village, il garde encore de nombreux secrets. Les recherches documentaires menées par Nicolas Clément depuis plus de 15 ans n'ont pas été aussi fructueuses que ce qui était espéré.

« Le petit oratoire de Notre-Dame, qui se trouve à quelques pas de Saint-Alban, près d'une fontaine, date de l'année 1648. Il aurait été fondé par un seigneur de la Bastide, qui s'étant égaré par une nuit obscure aux bords du Chassezac débordé, avait fait vœu de bâtir une chapelle à la Vierge s'il retrouvait son chemin. On y va en procession solennelle toutes les années, le jour de l'Assomption. » Mazon, Notice sur Saint-Alban-Auriolles.

Sur le cadastre napoléonien (1809), à l'endroit de sa position actuelle, on note la présence d'une petite construction de forme circulaire qui préfigure sans doute l'édifice que nous connaissons aujourd'hui.

Au printemps 2023, nous avons frôlé la catastrophe. Le gros frêne qui se situait juste derrière l'oratoire s'est écroulé à quelques centimètres de l'édifice. Heureusement, plus de peur que de mal. À l'intérieur, sur le côté gauche, une partie du crépi aujourd'hui complètement uniforme est tombée laissant apparaître l'ancien enduit, qui montre lui un décor plus complexe. Le sol, un peu de guingois laisse entrevoir un trou probablement creusé par l'eau qui s'écoule en dessous. L'édifice dans sa forme actuelle montre

de nombreux décors en ciment ornant ses façades extérieures et qui datent probablement du début du XIXème siècle. Le temps et les éléments les ont malheureusement fortement endommagés et certains sont en train de disparaître.

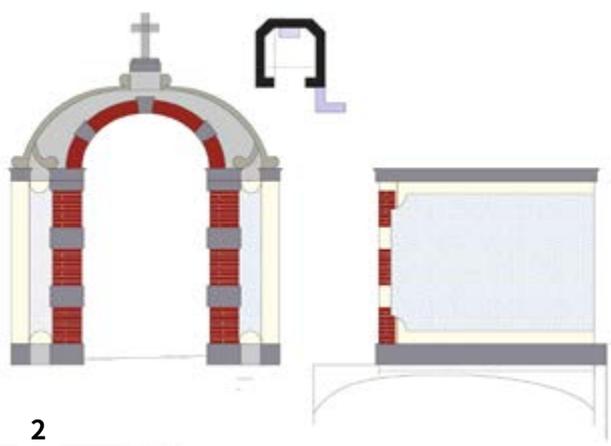
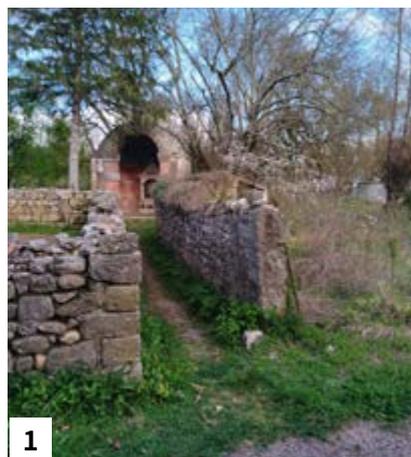
Il est donc temps d'envisager une rénovation avant que tous ces décors ne soient complètement effacés. Dans ce but, nous avons, en 2023, organisé plusieurs réunions avec Tristan Jacquet, technicien des services culturels et des bâtiments de France, Flore Vigne, chargé de mission Action culturelle et territoriale, patrimoines culturels de l'Ardèche et Jean-Pierre Willot, représentant de la Fondation du Patrimoine. Tous nos interlocuteurs se sont montrés très enthousiastes concernant le projet et nous ont permis d'obtenir le nom de plusieurs agences d'architectures spécialisées dans le patrimoine ainsi que des pistes pour le financement des futurs travaux. En 2024, le cabinet D'Ar jhil va intervenir pour réaliser un diagnostic de l'édifice et produire un estimatif des travaux à réaliser.

En attendant de retrouver notre oratoire tout neuf, n'hésitez pas à vous rapprocher de nous si vous avez des éléments à nous communiquer sur l'oratoire (photographies anciennes, cartes postales, ouvrages, informations...).

Photo 1 : état des lieux

Photo 2 : relevé des façades

Photo 3 : cadastre napoléonien



Création de l'association des amis du Mas Daudet

Nous avons la chance de posséder un petit joyau dans notre commune : le Mas Daudet. Ce magnifique mas, demeure de la famille d'Alphonse Daudet, témoigne, à travers ces multiples collections de la vie rurale d'autrefois, de la sériciculture qui a occupé une place importante dans nos campagnes ainsi que de l'œuvre de la Chèvre de M. Seguin.

Vous aimez le mas Daudet, sa bâtisse, ses collections, ses expositions, ses jardins ?

Vous êtes passionné·e-s par la culture, l'art, les livres, la création graphique, curieux·euses de voir et d'en apprendre plus, d'échanger et de découvrir les coulisses d'un musée ?

Rejoignez-nous pour la création de l'association des «Amis du Mas Daudet» et participez au rayonnement de ce lieu tout en partageant des moments de découvertes et de convivialité ! Nous vous donnons rendez vous le 27 juin 2024 à 20h à la salle des fêtes pour l'assemblée constitutive.



**E.U.R.L
Michel**

MACONNERIE - TERRASSEMENT - PISCINES
07120 SAINT ALBAN AURIOLLES
06 71 31 00 37

LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

Toutes les associations sont invitées à partager leurs actualités en mairie ou par mail : accueilmairie@saintalbanauriolles.com (AG, évènements...).

Elles seront relayées sur le tableau lumineux devant la mairie, par la newsletter, le site internet et la page Facebook.

Le site internet www.locampane.fr est aussi régulièrement mis à jour avec les actualités des associations (AG, évènements...)

ACCA (Chasse)

Édouard Chalvet (secrétaire)

Tél. : 06 08 70 62 32

Patrick Chaillet (président)

Tél. : 06 42 12 51 25

Mail : accastalb07120@free.fr

Mi-mars 2024: participation à l'opération: « **J'Aime la Nature Propre, je Chasse les Déchets!** »

ADYA

Christelle Marbach Wurms

Tél. : 06 07 57 65 52

Mail : christelle.wurms@oumpahpah.fr

Cours de yoga : mardi matin, mardi soir, jeudi matin à la salle intergénérationnelle ou dans les jardins du Mas Daudet (dès que le temps le permet) animés par Mallaury et Christelle.

Cours de pilates : mercredi matin à la salle intergénérationnelle animés par Romy

Ateliers à thèmes animés par les trois profs d'ADYA le samedi.

Cours en présentiel (Visio gratuite pour les adhérents).

ARA07

Renseignements :

Georges Ringotte

Tél. : 06 12 51 88 15

Mail : f6dfz@free.fr

<http://ara07.r-e-f.org/index.html>

Au Chevet des Dolmens

Préservation et mise en valeur du patrimoine dolménique et vernaculaire de la commune.

Sorties à caractère culturel. Les travaux sur le terrain sont prévus le mercredi après-midi.

Gilles Devanciard - Tél. : 06 08 89 57 98

Mail : christine.devanciard@gmail.com

Archéosite Randa Ardesca

1800 route de Chandolas Le Ranc Davaine 07120 Saint-Alban-Auriolles

Tél. : +33 (0)6 40 210 214

Mail : archeosite07@gmail.com

ESSAAG (football)

Françoise GUIGON (secrétaire) :
07 85 40 89 97

Mail : fguigon07@gmail.com

Facebook : Essaag

Les enfants d'abord

Christophe Malinconico
Mail :
lesenfantsdabord07@gmail.com

Ensemble c'est tout

Tél. : 06 25 67 01 28
Mail : m.piva@laposte.net

Lo campané

Visitez notre site internet sur
www.locampane.fr
Mail :
locampane.ardeche@gmail.com



ASA d'irrigation de la plaine et des coteaux

Association syndicale autorisée d'irrigation de la Plaine et des Coteaux de Saint-Alban-Auriolles
145 Rue du Chazal à Saint Alban-Auriolles
SMS : 06 78 90 07 84
Mail : asadelaplaine07@gmail.com
Facebook <https://www.facebook.com/ASAdelaPlaine>

Blue night country

Gilles Rege
Tél. : 06 19 72 50 37
Mail : bluenightcountry@gmail.com
Facebook : Blue Night Country

Association de danse en ligne Country, Celtique et en couple

Les cours ont lieu tous les mercredis soir à partir de 19h30 à la salle intergénérationnelle (hors congés scolaires). Tous niveaux : Débutant, novice, confirmé.

L'Atelier de verre

Patrick Philippeau
Tél. : 06 83 17 44 56
Mail : latelierdeverre@gmail.com

Chemins Faisant

(Création et entretien des chemins de randonnée sur la commune)

Jean-Marc Recorbet

Tél. : 06 43 84 32 55 - Mail : chemins.faisant.07120@gmail.com

Création et entretien des chemins de randonnée sur la commune. Nettoyage du parc du Mas Daudet. Interventions de février à juin et de mi-septembre à fin novembre, le vendredi matin en saison chaude et le vendredi après midi en période plus fraîche. Matériel fourni par l'association.

Club rencontre

Odette Ceccaldi

Tél. : 09 71 21 17 40

Mail : ceccaldi.morino@orange.fr

L'association a pour but de rassembler des séniors désireux de partager des moments conviviaux et enrichissants. Le club propose une grande variété d'activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs qui sont adaptées aux besoins et aux goûts de ses membres.

Gym : lundi de 10h à 11h, vendredi de 9h à 10h

Peinture : jeudi de 14h à 16h et de 16h30 à 18h, vendredi de 14h à 16h

Tous les jeudis de 14h à 16h : **jeux, tricot et marche** (au choix) et goûter de 16h à 16h30.

Comité des fêtes de Saint-Alban-Auriolles

Chantal Lebrun

Tél: 06 52 08 09 09

Mail : comfetestalb@gmail.com

Détente et Création

Monique Mullot

Tél. : 06 33 47 39 37

Mail :

monique.mullot@wanadoo.fr

Peinture sur soie, lin, porcelaine et tous ateliers créatifs.

Tous les mercredis à la salle intergénérationnelle de 14h à 18h.

Vente de foulards en soie à la boutique du Mas Daudet.



Pétanque Saint Albanaise

Sylvain Billon

Tél. : 06 13 59 70 12

Mail : billon.smvtc@sfr.fr

Parties d'entraînement au stade de la Barque les lundis, mercredis et vendredis après-midi. Possibilité d'entraînement individuel des membres chaque jour.

Animations à venir :

- ▶ Tous les mercredis, à 18h, du 5 juin à mi-septembre, concours à la mêlée ouvert à tous.
- ▶ Tous les lundis soir, à 19h, de juin à septembre, concours en doublettes formées.
- ▶ Samedi 22 juin : Grand prix de pétanque de Saint-Alban-Auriolles.
- ▶ 23 mars, 16 mai, 1er juin, 13 juin et 13 octobre : autres concours inscrits au calendrier départemental.

Sud Ardèche tout terrain

Tél. : 06 07 12 42 61

Courriel : sudardechett@gmail.com

Ecole de moto SATT : contact Nicolas Dupin

Mail : ecoleendurosatt@gmail.com

www.sud-ardechett.com

Animations passées et à venir :

- ▶ Samedi 10 et dimanche 11 février 2024 - Ouverture du Championnat de France de Cross Country à Bessas, entrée gratuite, restauration sur place.
- ▶ Samedi 15 juin 2024 : Fête de Moto Club SATT à Saint-Alban-Auriolles, repas, concert, animations toute la journée, présentation et démonstration de l'école de moto encadrée par Nicolas Dupin et Marie Bernard.
- ▶ Fin août (date à préciser) - Course annuelle de mobylette et solex, en collaboration avec Festi Beaulieu (dégagement obligatoire pour les compétiteurs).

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



SUD RHÔNE ALPES

Agence de Ruoms :

Ouverte du Mardi au Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 17h30 (Jeudi de 15h à 18h30) – Le Samedi de 8h30 à 12h30

ruoms@ca-sudrhonealpes.fr

04 75 20 58 35

PRÉVENTION

Risque inondations/crués

En cas de phénomènes hydrométéorologiques méditerranéens dangereux tels que les pluies intenses et les inondations rapides ou torrentielles, ces huit bons réflexes peuvent vous sauver la vie !

 <p>JE M'INFORME et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels</p>	 <p>JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS</p>	 <p>JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES, de mes voisins et des personnes vulnérables</p>	 <p>JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts</p>
 <p>JE NE SORS PAS Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre</p>	 <p>JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE</p>	 <p>ROUTE INONDÉE</p> <p>JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture</p>	 <p>JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE, ils sont en sécurité</p>



Plan canicule

Depuis 2020 et les nombreux épisodes de canicule, nous sommes attentifs à nos aînés. Nous avons établi une liste de noms avec les formulaires d'information canicule, et nous prenons le temps d'appeler ou de passer chez nos aînés les plus fragiles afin de prendre des nouvelles. Nous mettons à leur disposition la salle du conseil municipal climatisée afin de passer quelque temps au frais et nous distribuons des brumisateurs.

Face à la canicule, adoptez les bons réflexes :

					
Buvez de l'eau régulièrement	Maintenez votre logement frais : fermez les fenêtres et volets la journée	Mouillez-vous le corps	Ne buvez pas d'alcool	Évitez les efforts physiques	Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

En période de canicule : quels sont les signaux d'alerte ?

					
Crampes	Fatigue inhabituelle	Maux de tête	Fièvre > 38°C	Vertiges ou nausées	Propos incohérents

Pour toute demande ou pour remplir le formulaire d'information canicule veuillez vous adresser à l'agence postale.

Stérilisation chats errants

Depuis 2020, la municipalité a la volonté de réduire les nuisances créées par les chats errants. En 2023, nous avons amené à la SPA 6 chats qui avaient élu domicile chez Randa Ardesca, certains sont toujours à l'adoption. Nous avons également poursuivi les actions de stérilisations de 8 chats errants.

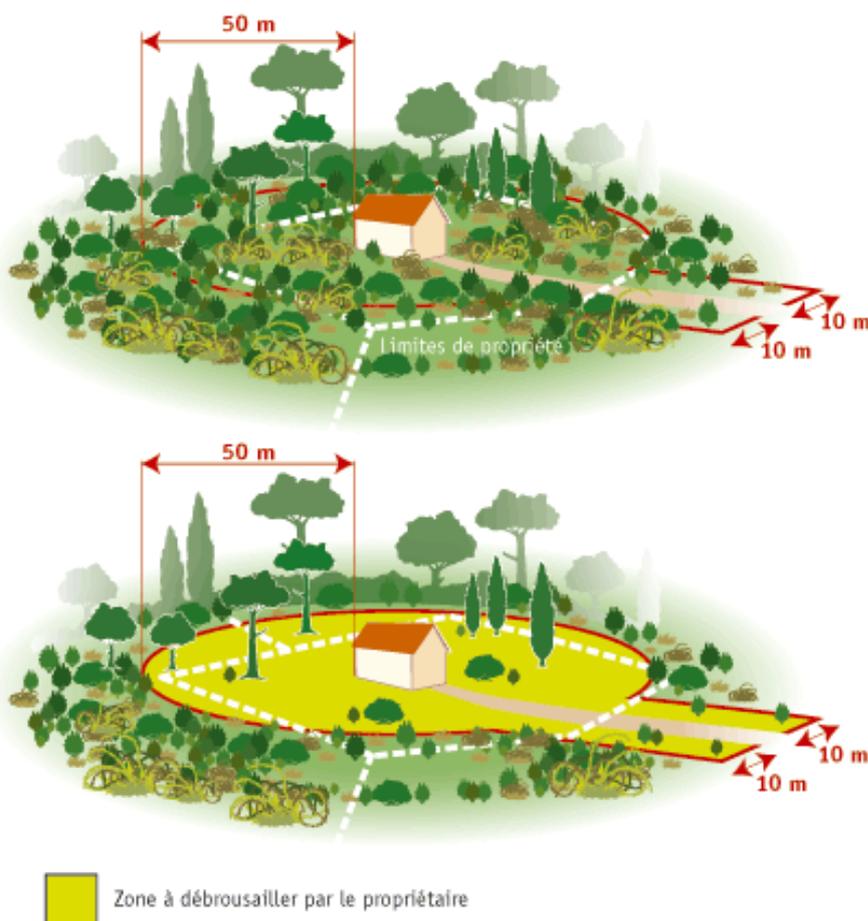
Nous vous rappelons que l'identification est obligatoire pour tous les carnivores domestiques (Article L212-10). A chaque stérilisation, nous vérifions avant l'opération que le chat ne soit pas identifié.

En cas de nuisance, veuillez joindre le secrétariat de la mairie.



Débroussaillage obligatoire

Le débroussaillage obligatoire est une mesure cruciale pour prévenir les incendies et protéger nos habitations et notre région. En vertu de la loi, les propriétaires sont tenus de nettoyer et d'entretenir leurs terrains sur 50 mètres autour leurs maisons, en enlevant la végétation sèche et les broussailles qui pourraient devenir un combustible potentiel en cas d'incendie.



Frelons asiatiques

La lutte contre le frelon asiatique est une priorité environnementale.

Contactez la mairie ou la communauté de communes pour signaler la présence d'un nid.

La communauté de communes prend en charge le coût de ces destructions.



Ambroisie

La lutte individuelle contre l'ambroisie revêt une importance cruciale pour notre bien-être collectif. Éviter de laisser cette plante se développer dans nos jardins, terrains et espaces publics, en arrachant soigneusement ces plants, contribue à réduire la quantité de pollen allergène dans l'air.

Aussi, notre commune s'engage activement dans cette lutte en organisant des journées d'arrachage. C'est un geste concret pour préserver la santé des habitants et promouvoir un environnement plus sain. Rejoignez-nous pour ces journées d'action communautaire !

Prochaine journée d'arrachage le 23 juin 2024.



GEO-SIAPP

- Géomètres experts
- Bureau d'études
- Maîtrise d'œuvre
- Environnement
- Urbanisme

Vallon pont d'arc

3 Rue Lorion Blachère - 07150 Vallon Pont d'arc
Tél : 04 75 88 42 30
Mail : vallon@geo-siapp.com

www.geo-siapp.com

Les dangers des tiques et comment les éviter

Les tiques posent un risque pour la santé : elles peuvent transmettre des maladies graves, dont la maladie de Lyme et d'autres infections. Certaines personnes peuvent développer des allergies à leurs morsures.

Voici comment vous en prémunir:

1. Portez des vêtements longs et de couleurs claires lorsque vous êtes à l'extérieur.
2. Lors de vos promenades en forêt, utilisez un répulsif anti-tiques.
3. Contrôlez votre corps et vos animaux de compagnie après une sortie en plein air.
4. Évitez les hautes herbes : restez sur les sentiers et évitez les buissons denses.
5. Si vous êtes mordu, retirez correctement la tique avec une pince à tiques.
6. Si des symptômes surviennent après une morsure de tique, consultez rapidement un médecin.

> Identifier la tique

La tique est un acarien qui vit dans les bois et buissons humides et peut aussi se rencontrer dans des prairies, jardins, parcs... la tique pique à chacun de ses stades de développement.



Les différents stades de développement de la tique

L : Larve
N : Nymphe
M : Adulte mâle (ne pique pas)
F : Adulte femelle

Postée sur des herbes hautes, elle repère sa cible (chevreuils, daims, campagnols, mulots, écureuils, oiseaux, chiens, chevaux, bovins...), puis s'accroche sur elle. Elle se nourrit de son sang pour se développer. Elle devient porteuse de la bactérie responsable de la maladie de Lyme lors d'un repas sanguin sur un animal infecté. La tique peut ensuite piquer l'homme et lui transmettre la bactérie.



Maladie de Lyme : comment s'infecte-t-on ?

Uniquement par piqûre d'une tique (larve, nymphe, adulte femelle) infectée.

La bactérie ne se transmet pas :

- ▶ par contact direct avec un animal (à plumes ou à poils) infecté ou porteur de tiques,
- ▶ d'une personne à l'autre.



Arthur Bichet Charpente

Conception

Parquet Escaliers

Dimensionnement Carport Terrasse



Charpente traditionnelle, circuit court, bois locaux

Tel. 06 74 38 22 86 / Courriel. arthurbichet@yahoo.fr

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE



MES DÉMARCHES à portée de clic !

Inscription sur les listes électorales

Les élections européennes auront lieu en France le 9 juin 2024. Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales peut voter. Il est possible de voter par procuration ou depuis l'étranger si certaines conditions sont respectées.

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales de votre commune. Vous pouvez vous inscrire via un formulaire en ligne ou en vous rendant directement en mairie. Un justificatif de domicile ainsi qu'une pièce d'identité vous seront demandés.

Vous pouvez vous rendre sur le site <http://www.service-public.fr> pour :

- Savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit(e)
- Connaître l'adresse de votre bureau de vote
- Connaître votre numéro national d'électeur
- Savoir si vous avez des procurations en cours
- Télécharger votre attestation d'inscription sur les listes électorales

Ce service est accessible avec FranceConnect ou un compte Service-public.fr

Recensement

À 16 ans, chaque jeune en France franchit un jalon essentiel : le recensement.

Au-delà d'une simple formalité, c'est une première responsabilité citoyenne. En répondant au questionnaire, ils contribuent à façonner notre société. C'est aussi un pas concret vers l'autonomie, fournissant le numéro de recensement nécessaire pour les examens et l'inscription d'office sur les listes électorales de la commune dès la majorité.

En somme, le recensement à 16 ans marque le début d'une participation active à la vie de la cité.

Il est possible de l'effectuer en mairie en se munissant d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.



Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



ANTS (Agence nationale des titres sécurisés) - Vos démarches en ligne

Vous cherchez un rendez-vous en mairie pour déposer une demande de passeport et/ou de carte d'identité ? Rendez-vous sur : rendezvouspasseport.ants.gouv.fr, renseignez votre localisation puis choisissez le rendez-vous disponible qui vous convient le mieux.

Pour réserver en ligne un rendez-vous de dépôt de demande de titre, il est nécessaire de remplir une pré-demande sur le site passeport.ants.gouv.fr. Cette pré-demande accélèrera votre démarche.

Plusieurs services sont aussi proposés au bar-tabac du village :

Paiement de proximité : pour régler les impôts, les amendes et les factures de service public (ex : facture hôpital), jusqu'à 300 euros.

Service Point Vert : si vous êtes au Crédit Agricole, vous pouvez retirer de l'argent.

Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gouv.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie
En cas de perte, je la déclare en ligne :
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule **
- Autre motif **

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.
Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis où «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

* Uniquement en m'identifiant avec mon compte France Connect

Maison France Services

France Services ramène le service public en zones rurales.

Pour des conseils administratifs ou une aide avec des services en ligne, rendez-vous dans une Maison France Services.

Les agents vous aident avec les démarches quotidiennes, la navigation sur les sites internet, la résolution de problèmes complexes, et l'utilisation d'outils informatiques.

Maison France Services à la mairie de Grospierres

Le village

07120 Grospierres

Téléphone : 04 75 39 62 94

Mail: grospierres@france-services.gouv.fr



Sarl JASSIN

Vidange fosses

Débouchage canalisations

Assainissement

Fioul
GNR



Terrassement
Installation fosses ...
Location de mini pelle
(avec ou sans chauffeur)

04 75 37 14 08

www.vidange-jassin.fr



ÉPICERIE Utile

Quartier de la gare
07120 GROSPIERRES
04 75 35 13 14
Dépot de pains

Commerçants
autrement

200 avenue Pasteur
07120 ST-ALBAN-AURIOLLES
04 75 93 90 65

Spécialité Bieres Belges et Produits Locaux

7/7j
Même jours fériés

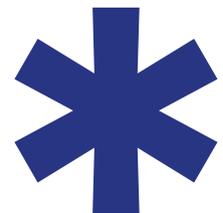
LIVRAISONS GRATUITES À DOMICILE

Encaignes - IMPREINTE Rosières



Vallier & Fils

AMBULANCE
Ardéchoise



AMBULANCE - TAXIS - VSL

24h/24 & 7j/7
Véhicules Climatisés

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE - CHAMBRE FUNÉRAIRE

Lionel Vallier



Ruoms - Vallon Pont-d'Arc

04 75 39 70 70

INFOS SYNDICATS



Afin de pouvoir gérer l'extinction nocturne des éclairages publics, le SDE07 a effectué le changement d'horloge astronomique dans le courant de l'année 2023.

Le SDE 07 renforce le réseau électrique à Saint-Alban-Auriolles

En début d'année le SDE 07 (Syndicat départemental d'énergies de l'Ardèche) a renforcé le réseau électrique aux abords de la rue du château afin de répondre aux besoins en électricité des nouvelles constructions de ce quartier.

D'un montant de quelques 60 000 euros TTC, ce chantier a consisté en la création d'un nouveau poste de transformation bas, type PSSB, et la reprise des réseaux d'éclairage public.

Le renforcement sera entièrement financé par le SDE 07. Les travaux liés à l'éclairage public seront à la charge de la commune pour moitié, le SDE 07 finançant les 50% restants.

Les travaux ont été effectués entre novembre 2022 et janvier 2023 et se sont achevés avec la construction d'un habillage du poste en maçonnerie traditionnelle, dans le respect de l'architecture locale et des préconisations de l'architecte des Bâtiments de France, par les équipes de Bouygues Energie Services de Pierrelatte, auxquelles le SDE 07 a confié le chantier.

Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche

283 chemin d'Argevillières – BP 616 - 07006 Privas CEDEX
Tél. 04 75 66 38 90 - Fax 04 75 66 38 91



SEBA

Syndicat des Eaux
du Bassin de l'Ardèche
La Sigalière
80 avenue de la République
07110 LARGENTIERE
Téléphone : 04 75 89 96 96
Télécopie : 04 75 89 96 97

SPANC : 04 75 89 96 98

Dépannage urgence 24 h/24 :
04.75.89.96.96



Piscine “la perle d'eau” (Piscine publique intercommunale de l'Ardèche méridionale)

An advertisement for the 'la Perle d'eau' aquatic complex. The top part features the text 'COMPLEXE AQUATIQUE' and 'la Perle d'eau' in large, bold letters. Below this, there is a photograph of a person swimming in a pool. To the left of the photo, there is a list of amenities: Jacuzzi, Sauna, Hammam, Toboggan, Bassins int./ext., Pataugeoire, Snack, and Pique-nique. To the right, there is a starburst graphic that says 'Ouvert toute l'année!'. At the bottom, there is a banner with the text 'LABLACHÈRE • 04 75 36 38 80' and 'www.piscine-laperledeau.com'. There are also several small logos at the bottom right, including the logo for 'Moulin de la Perle d'eau' and the logo for 'Ardèche'.

La piscine est financée par chaque commune du territoire du sud Ardèche.

Pour Saint-Alban-Auriolles, s'est élevé à 21,50 € par habitant, soit 23 628,50 € pour l'année 2023.

Tarif piscine résident:

Entrée adulte : 5,00 €

Entrée enfant (-16 ans) : 4,00 €

Entrée enfant (- 4 ans) : Gratuit

Badge horaire 10 heures : 33,50 €

Carte 10 entrées adulte : 39,00 €

Carte 10 entrées enfant : 27,00 €

Recharge 5 entrées adulte : 19,50 €

Recharge 5 entrées enfant : 13,50 €

Tarif SPA

Entrée 2 h SPA : 9,00 €

Pour bénéficier de ce tarif, il est nécessaire de résider dans l'une des communes adhérentes au SMAM (Syndicat Mixte de l'Ardèche Méridionale).

NOUVEAU!

ESPACE FORME

- Massage / Modelage
- Soins du corps
- Bien-être

Sur Rendez-vous - Renseignements et inscriptions à la piscine LA PERLE D'EAU - 04 75 36 38 80

Horaire d'ouvertures (en dehors des vacances scolaires) :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 12h – 14h et 17h – 19h

Mercredi : 13h – 18h

Samedi : 13h – 18h

Dimanche : 9h- 14h

Évacuation des bassins ¼h avant la fermeture

SICTOBA

Contrôle d'accès

Depuis le mois de septembre, le SICTOBA a mis en place un contrôle d'accès sur ses déchetteries et aires de dépôt des déchets verts.

Particuliers et professionnels devront ainsi présenter un QR code (format numérique ou papier) aux agents à l'entrée des sites.

La présentation de ce QR code est devenu obligatoire depuis le 2 janvier 2024. Pour l'obtenir, les usagers doivent créer leur compte via une inscription sur le site du SICTOBA.

Rendez-vous :

<https://sictoba.usager.symetri.fr/connexion>

Les personnes éloignées du numérique ont évidemment la possibilité de s'inscrire via un formulaire papier.

Le SICTOBA précise néanmoins qu'il encourage les personnes à s'inscrire de manière numérique pour plus de praticité.

À noter que ce contrôle d'accès n'entraîne aucune limitation de passages pour les particuliers.

Quant aux professionnels, les volumes acceptés passeront de 2m³ par jour à 4m³ par jour.

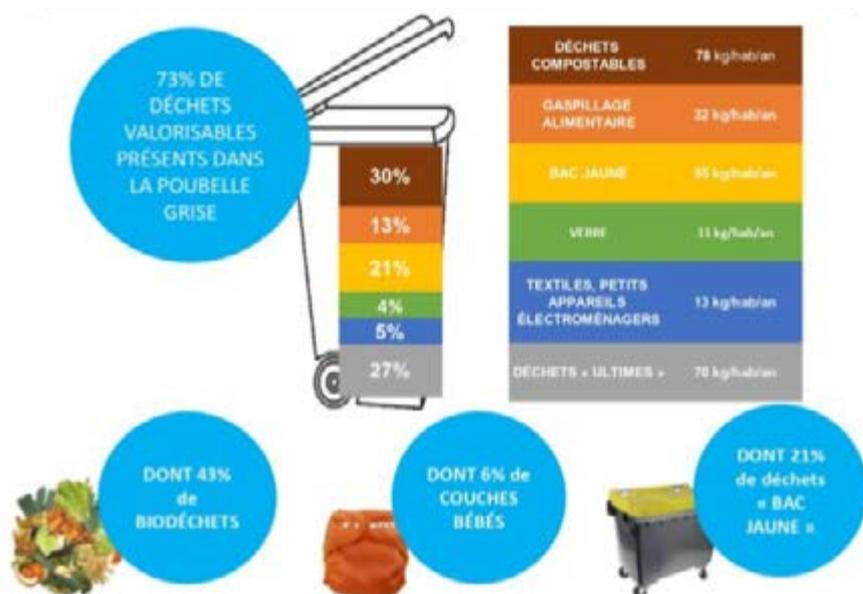
Le SICTOBA a mis fin à la collecte des encombrants le 1er septembre 2023.

Loi anti gaspillage pour une économie circulaire (AGEC)

À partir de janvier 2024 et conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri à la source des biodéchets sera généralisé et obligatoire. Et ce, tant pour les particuliers que pour les professionnels.

Pour rappel, les biodéchets représentent encore un tiers de nos déchets ménagers au niveau national. C'est d'ailleurs prouvé par la dernière campagne

de caractérisation des ordures ménagères (MODECOM) réalisée par le SICTOBA en hiver 2022 et été 2023, puisque la poubelle grise contenait 43% de biodéchets à l'échelle de notre territoire. Outre les erreurs de tri, il est urgent de se saisir des enjeux autour de la réduction et de la valorisation des biodéchets qui sont à la fois d'ordre environnemental et d'ordre économique. En effet, les erreurs de tri représentent un coût non négligeable pour la collectivité.



Comment se décompose notre poubelle grise ?

Afin d'encourager les usagers dans leur démarche environnementale, et de favoriser les initiatives personnelles, le SICTOBA propose à la vente des composteurs individuels de 420 litres accompagnés d'un bio seau de 5 litres au prix de 30 euros.



Plus d'informations sur www.sictoba.fr ou au 04 75 39 06 99

Petit rappel concernant le tri :

- ▶ Les objets en plastique, le petit électroménager, le mobilier, la vaisselle cassée... ne vont pas dans le bac jaune mais en déchetterie.
- ▶ Les textiles doivent être déposés dans les colonnes dédiées ou en déchetterie ou donnés à des associations.
- ▶ Les emballages peuvent être aplatis, écrasés mais ne doivent pas être imbriqués les uns dans les autres.
- ▶ Les emballages doivent être déposés en vrac et non en sac.

Un doute, une question sur le tri ? Rendez-vous sur www.sictoba.fr ou www.triercestdonner.fr



SICTOBA
665 Route de Berrias
07460 Beaulieu
Tél. : 04 75 39 06 99
www.sictoba.fr



Petit Guide Pratique

SAINT-ALBAN-AURIOLLES 2024

- Juin :**
 À partir du 5 Juin : Tous les mercredis, à 18h, concours à la mêlée ouvert à tous au stade municipal - Pétaque Saint-Albanaise.

Le 10 : Bébés lecteurs, ancien fournil. 10h15-11h

Le 15 : Fête de Moto Club SATT à Saint-Alban-Auriolles, repas, concert, animations toute la journée, présentation et démonstration de l'école de moto encadrée par Nicolas Dupin et Marie Bernard.

Le 21 : Kermesse de l'école.

Le 22 : Grand prix de pétaque de Saint-Alban-Auriolles au stade municipal.

Le 24 : Bébés lecteurs, ancien fournil. 10h15-11h

Le 23 : Journée d'arrachage d'ambrosie (rendez vous à 9h devant la mairie).

Le 27: Assemblée constitutive des amis du Mas Daudet à 20h à la salle des fêtes.

Le 28 : Concert et inauguration de la micro-brasserie La Calebasse au mas Daudet.

► Juillet :
 Le 13 : Bal, banquet républicain et retraite aux flambeaux.

Le 15: "Partir en livres". Venez partici-
- per à nos différents ateliers et partager des lectures sur le thème du sport. 3ème week end de juillet : Fête votive de Gros pierres tenue par l'Entente Sportive Saint-Alban-Auriolles/Gros pierres.

Tous les mercredis, à 18h, concours à la mêlée ouvert à tous au stade municipal - Pétaque Saint-Albanaise.

► Août :
 Le 30,31 et 1er septembre : Fête votive - bal, concours de pétaque, vente de pognes, manèges et petite restauration.

Tous les mercredis, à 18h, concours à la mêlée ouvert à tous au stade municipal - Pétaque Saint Albanaise.

► Septembre :
 Jusqu'à mi septembre : Tous les mercredis, à 18h, concours à la mêlée ouvert à tous au stade municipal - Pétaque Saint-Albanaise.

► Octobre :
 Le 13 : Journées de ramassage de déchets (rendez vous à 9h devant la mairie).

Le 20 : Fête de l'automne (repas, marché artisanal et animation).

► Décembre :
 Le 08 : Marché de Noël et Téléthon (marché artisanal, vente de caillottes).

► Permanences du maire :



Prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie
Tél.: 04 75 39 65 04

► Secrétariat de mairie :

Ouvert au public les lundi, mardi, mercredi, jeudi & samedi de 8h à 12h
Tél. : 04 75 39 64 04 Fax : 04 75 39 04 59
Email: accueilmairie@saintalbanauriolles.com
Site de la Mairie : saintalbanauriolles.com

► Cahier de doléances



Un cahier de doléances est à votre disposition en mairie.
Chaque réclamation sera examinée et une réponse sera notifiée.

► Agence postale :

L'Agence Postale - Point info & Point presse (25 avenue Pasteur) est ouverte les lundi, mardi, et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 et mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h (fermeture le dernier samedi du mois)



Accès internet gratuit
Tél.: 04 75 89 32 04



► Bibliothèque municipale :

Ouverte les : mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h et samedi de 10h à 12h
Bébés lecteurs : Le lundi, tous les 15 jours de 10h15 à 11h, à l'ancien fournil (voir calendrier)

Ouverture juillet et août : Lundi de 9h à 12h,

mercredi de 10h à 12h et vendredi de 18h à 20h

Tél : 04 75 39 18 25 - Email : stalb.biblio@wanadoo.fr

► Action sociale :

Pour tout dossier d'aide sociale (APA- CMU- RSA- aide alimentaire...) Contacter une assistance sociale auprès du Centre Médico-Social Place Allende Neruda
07150 VALLON PONT D'ARC
Tél.: 04 75 88 15 60



► Numéros utiles

Pompiers:

18/112

Samu/Smur:

15/112

Gendarmerie:

17

Violences faites aux femmes:
arretonslesviolences.gouv.fr

3919

Enfant en danger: allo119.gouv.fr

119

Maltraitements aux personnes
vulnérables: 3977.fr

3977

SPA Lavilledieu: **04 75 94 27 05**

Centre anti-poison: **04 72 11 69 11**

Sirène: Selon la législation en vigueur, un signal d'essai a lieu chaque 1^{er} mercredi du mois à 12h.

Marché: Lundi matin (8h-12h) Place Aristide Briand

► Bruits de voisinage:

Les activités bruyantes, effectuées de manière occasionnelle par des particuliers et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne sont autorisées que du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30.

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Arrêté préfectoral n°2016-048-ARSDD075E-01



► Ordures ménagères:

Depuis 2019, le système de collecte des ordures ménagères a changé sur le territoire de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche. Chacun doit acheminer ses déchets aux différents points de collectes.

Pour notre commune, il y a 3 points d'apports volontaires:

Pont de Grospierres, Espace tri du village (route de Ruoms) et Cimetière d'Auriolles. Ces points sont équipés pour recevoir vos déchets ménagers, les emballages ménagers, les cartons et les verres. Des composteurs y ont été installés pour les déchets alimentaires.

EN AUCUN CAS CES ESPACES NE SONT DESTINÉS À RECEVOIR DES OBJETS ENCOMBRANTS (ex. matelas, sièges, bidons de peinture, etc...), DES VÉGÉTAUX ET AUTRES (Sous peine d'amende).

Déchetterie Ruoms: Du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Tél. 04 75 39 06 99



► Déchets végétaux:

- **Plateforme de broyage de**

Grospierres

(12 cm maximum de diamètre, bois sec interdit ainsi que les tonnes de gazon et les feuilles)

Horaires d'ouverture: Lundi, vendredi et samedi de 9h30 à 11h30



- Plateforme des déchets verts à Ruoms

Horaires d'ouverture: Du mardi au samedi de 8h30 à 12h30

► ASA:

Pour tout renseignement, signalement de fuite ou autre problème sur le réseau, contactez l'ASA par sms au 06 78 90 07 84.



► Eclairage public: Si vous constatez des défaillances ou panne, merci de les signaler au secrétariat de la Mairie afin de permettre une intervention par les services compétents.



Manifestations 2024

► Avril:

Le 03: "Tea time". Bibliothèque municipale. 17h-18h

Le 08 : Bébés lecteurs, ancien fournill. 10h15-11h

Le 12: Inauguration de l'exposition des enfants de l'école.

Le 13: Rencontre avec "Jean Cagnard" - rencontre avec l'auteur et atelier de lecture à haute voix animé par une comédienne. 10h30

Le 14 : - Journées de ramassage de déchets (rendez-vous à 9h devant la mairie).

- Baby-troc et chasse aux œufs au musée A.Daudet.

Le 17 : "Tea time". Bibliothèque municipale. 17h-18h

Le 28 : Fête du printemps (Repas, marché artisanal et animation).

Le 29 : Bébés lecteurs, ancien fournill. 10h15-11h

Jusqu'au 30 : Exposition « Ce n'est pas ce que tu crois », photos et textes de Carole Vanesse et Diane Peylin à la bibliothèque municipale.

► Mai:

Le 13 : Bébés lecteurs, ancien fournill. 10h15-11h

Le 16 : Cycle Zarina Khan" organisé en partenariat avec la médiathèque de Ruoms : Diffusion de son Tdex "Comment transformer notre chaos en joyeuse cohérence" et discussion autour de son oeuvre littéraire - Bibliothèque Saint-Alban-Auriolles - 18h30

Le 23 : Cycle Zarina Khan : Projection de «Essabar ou l'abri de l'être» - Prix FIFAP UNESCO 2000, Clé d'Or du Festival de Lorquin 2001, puis discussion. Médiathèque de Ruoms.

Le 27 : Bébés lecteurs, ancien fournill. 10h15-11h

LE MOT DE L'OPPOSITION

Madame, Monsieur,

Nous siégeons au Conseil Municipal, au sein de la liste minoritaire, depuis le 28 mai 2020. Durant ces 4 années, **nous n'avons jamais été dans une opposition systématique**, pour preuve nous avons approuvé 60% des délibérations, nous nous sommes abstenus pour 12% et nous en avons refusé 28%.

Toutes nos décisions ont été longuement réfléchies et motivées par notre total engagement depuis plus de 30 ans au service de notre village. Ces votes contraires, essence même de la démocratie, qui peuvent vous interroger ont été pris dans la seule volonté du bien être commun. Pour preuve, quelques exemples :

▶ Le 15 avril 2021 nous nous sommes **opposés à la forte d'augmentation de la taxe foncière communale**, d'une part cette augmentation aurait pu être compensée par une gestion plus équilibrée du budget communal, d'autre part l'équipe dirigeante a masqué cette augmentation en profitant de la refonte administrative liée à l'extinction de la taxe d'habitation.

▶ le 23 novembre 2021 **nous nous sommes opposés au prêt de 500 000 €** pour la salle intergénérationnelle, montant excessif à la vue du plan de financement (270 000 € de prêt à long terme aurait été suffisant).

▶ Le jeudi 23 mars 2023, suite au retrait du maintien dans ses fonctions de la première adjointe, nous avons dû nous prononcer sur le nombre d'adjoints, Monsieur le Maire dérogeant à «la loi engagement et proximité de 2019», nous a proposé d'en réduire le nombre. Souhaitant que la parité femmes-hommes soit respectée, **nous nous y sommes opposés**.

Monsieur le Maire ne tient pas ses engagements :

▶ **Pas de consultation des habitants au sujet des caméras sur les points d'apports volontaires** (ordures ménagères) promise par Monsieur le Maire le 15 juin 2022 alors que la décision a été prise lors du dernier Conseil Municipal.

▶ **Plan local d'urbanisme à l'arrêt depuis mars 2020** alors que Monsieur le Maire à promis sa réalisation successivement pour fin 2022, puis fin 2023. Lors de la cérémonie des vœux 2024, Monsieur le Maire nous a annoncé l'abandon de ce document de planification communal.

Fidèles à nos engagements nous continuerons à œuvrer dans l'intérêt de notre village.

